



ReM 2023
Praglia, 11-18 ottobre

PARTICIPANT(E)S

AIGUEBELLE	Dom Georges	(Sup. ad nutum)
TRE FONTANE	Dom Emanuele	(Sup. ad nutum)
FRATTOCCHIE	Dom Loris	(Abbé)
ATLAS	Dom Jean-Pierre	(Prieur)
BOSCHI	Dom Giovanni	(Sup. ad nutum)
VIALE AFRICA	Dom Bernardus <i>16 octobre midi- 17 octobre matin</i> Dom Emmanuel	(A.G.) (Cons. A. G.)
BLAUVAC	M.re Anne-Emmanuelle	(Abbesse)
BONNEVAL	M.re Michèle	(Abbesse Co- Présidente)
VITORCHIANO	M. Rosaria	(Abbesse))
VALSERENA	M. Maria Francesca	(Abbesse)
NAŠÍ PANÍ	M. Lucia (<i>absente</i>)	(Abbesse Coprésidente)
SYRIE	M. Marta Luisa	(Supérieure)
MÃE DA IGREJA	M. Giusy	(Supérieure)
ACQUE SALVIE	M. Martha	(Supérieure)

INVITE(E)S

Dom Stefano Visintin O.S.B. Sr. Anne Claire	PRAGLIA BONNEVAL	(Abbé - un jour) (Sousprieure)
--	-----------------------------------	---

INTERPRETRES

Fr. Benedetto, O.C. Sr. Maria Teresa	Vitorchiano	It/fr Fr. / it.
---	-------------	--------------------

SECRETAIRES

Sr. Sabina Sr. Anne	Vitorchiano Valserena	italien français
--------------------------------------	--------------------------	---------------------

INDEX

Rapports des Maisons	p. 4
Points ressortis des rapports des Maisons	p. 16
Evaluation du CG 2022	p. 18
Rôle des Régions	p. 19
Echange sur le rôle des Régions	p. 24
Les abus – Réflexions sur la conférence de la Prof. M. Jo Thiel – dialogue	p. 25
Rencontre avec Dom Bernardus	p. 28
Echange sur la Lettre Circulaire de Dom Bernardus	p. 31
L’Affiliation	p. 33
Votes	p. 34
Autocritique	p. 37
Programme ReM 2024	p. 38
Annexes	
1. L’autorité dans la Règle de Saint Benoit <i>Dom Stefano Visintin, OSB abbé de Praglia</i>	p. 42
2. L’Ordre face à la blessure des abus <i>Mère M. Francesca Righi, Valserena</i>	p. 46

La ReM 2023 s'est tenue du 11 au 18 octobre à l'Abbaye bénédictine Sainte Marie de l'Assomption, à Praglia (Padoue), et a réuni comme d'habitude les Supérieurs des Maisons françaises et italiennes, ainsi que celles du Maroc, de la Syrie et du Portugal. À notre grand regret, la Coprésidente M. Lucia de Naší Paní était absente, en raison d'une fièvre persistante depuis son retour d'Israël, où elle avait participé à la Commission pour la Communauté de Latroun. Nous n'avons pas renoncé à communiquer avec elle au moins quelque chose sur le déroulement des travaux et nous avons communiqué avec elle par téléphone, car nous n'avons malheureusement pas pu le faire par zoom comme nous l'aurions souhaité.

L'Abbé Général, en route vers l'Autriche pour une visite à quelques monastères de la région, a fait une brève halte chez nous et a participé volontiers et avec intérêt aux travaux de la Région, nous offrant diverses réflexions et des pistes de dialogue utiles, que nous rapportons dans le rapport.

La communauté bénédictine de Praglia nous a accueillis chaleureusement et fraternellement, nous donnant l'opportunité de partager la belle liturgie priante et nous offrant un service plein de disponibilité et de générosité. Un moment de partage particulier a été vécu avec la rencontre de l'Abbé, Dom Stefano Visintin - Recteur émérite de S. Anselmo et professeur de Théologie Fondamentale à l'Athénée Pontifical. Il nous a offert une réflexion sur le thème de l'autorité dans la RB.

Le programme de cette réunion régionale comprenait une brève présentation de la situation actuelle de chaque Maison depuis le dernier Chapitre général, et se composait des points suivants :

- Une évaluation du Chapitre Général et de la Synthèse
- Une réflexion sur le rôle des Régions
- Un échange sur la conférence de la prof. Thiel et sur le travail fait par M. Maria Francesca de Valserena, sur le problème des abus
- Un échange sur la dernière lettre de l'Abbé Général
- Une présentation du document sur l'affiliation en référence à Cor Orans
- Durant l'après-midi du dimanche 15 octobre les supérieurs ont pu avoir un échange pastoral entre eux, tout comme une rencontre avec Dom Bernardus le jour suivant

RAPPORTS DES MAISONS

AIGUEBELLE

Depuis le dernier Chapitre Général, deux frères ont rejoint la maison du Père, en particulier Dom Bernard Lefèbvre, dont nous avons pu fêter le centenaire fin 2022 avec sa famille et de nombreux amis.

Nous sommes actuellement 15 dont deux non stabilisés, un absent, 14 présents.

Le Chapitre Général nous avait donné une feuille de route pour 15 mois, jusqu'à fin 2023.

Nous relevons trois faits marquants :

- Une « Mère Immédiate », M. Katharina, abbesse de Nazareth en Belgique. L'expérience est très positive. Les relations sont bonnes, en confiance, à tous les niveaux. Elle s'est entourée d'une commission / conseil, de 4 personnes. Elle a dû, elle aussi, apprendre la fonction de Père Immédiat au féminin. Des ajustements réciproques ont été nécessaires et se sont bien mis en place.

Deux événements majeurs ont marqué sa mission et la vie de la communauté.

- Le départ de F. Marc Henri, cellérier, 62 ans. Celui-ci a demandé devant la commission et la communauté « de quitter la communauté ». La demande a été acceptée par la Mère Immédiate avec la demande de prendre 2 mois pour transmettre ses connaissances des travaux, activités, dossiers etc. de la maison, ce qu'il a effectivement fait avec sérieux, bien qu'il soit très difficile de transmettre en 2 mois, 25 ans d'expériences et compétences. Bien sûr ce départ a engendré un surcroît de travail, surtout pour deux frères, mais aussi pour d'autres frères, généreusement accepté. Et nous arrivons à faire face par nous-mêmes aux diverses productions de nos ateliers, et nous sommes plus nombreux à y participer.

Et surtout, la conséquence de ce départ est un grand changement de climat communautaire : davantage de confiance, de partage, de collaboration, de liberté de parole, de simplicité de relations. (F. Marc Henri est au Bénin, rendant service à L'Etoile Notre Dame à Parakou, sous la responsabilité de l'abbesse, pour une durée d'au moins un an).

- L'arrivée de P. Jérôme, moine prêtre de Sept-Fons, à la mi-juin 23, par décision de l'Abbé Général. Agé de 40 ans, entré à Sept-Fons à 17 ans, a été directeur de la ferme, sous-maître des novices, professeur de philosophie et théologie etc. et 5 ans prieur de dom Patrick et au moment de sa démission. Homme de valeur, nous lui avons cependant fait comprendre qu'il était inutile d'essayer de reproduire Sept-Fons à Aiguebelle. Il s'intègre bien dans la communauté, souriant, détendu, serviable, responsable avec initiatives ajustées, il renforce le groupe des chantres, il supervise le peu d'activités de la ferme, supervise l'hôtellerie où il assure une présence monastique et l'accompagnement spirituel où il réussit bien mais lui prend beaucoup de temps : une juste mesure reste à trouver mais il se dit émerveillé de tout ce qu'il découvre dans cette mission nouvelle pour lui. Sa présence a mis fin à deux ans de grandes difficultés à l'hôtellerie, à la satisfaction de tous. Il est certain que sa présence a redonné à tous les frères une plus grande confiance dans l'avenir, et nous trouvons facile la vie avec lui.

En conclusion, M. Katharina nous a dit lors de sa dernière visite mi-septembre, qu'elle était satisfaite de l'évolution positive de la communauté ; que nous avançons dans la bonne direction, et qu'elle ne ferait pas de changement jusqu'à la prochaine Visite régulière prévue

pour 2024. Il est cependant prévu qu'elle et toute la commission reviennent en décembre 23, pour faire un bilan des 15 derniers mois, et transmettre un rapport à l'Abbé Général.

N.-D. de l'ATLAS

En communauté, actuellement nous sommes 5 profès solennels, dont 1 non-stablié de Huerta (un frère qui, tout en ne voulant pas changer de stabilité, désire fortement vivre avec nous dans notre contexte islamo-chrétien).

Nous avons aussi 2 postulants espagnols (1 infirmier et 1 avocat) qui ont tous les deux entre 55 et 62 ans.

Et, au début de 2024, nous aurons l'arrivée du dernier novice des Neiges qui à terminer son noviciat à Tamié - la Maison-Mère de Neiges. Ayant postulé pour l'Atlas et avec mon avis, il a fait profession temporaire pour une année à Tamié.

Après 1 année de probation chez nous, c'est-à-dire début 2025, si tout va bien, il renouvellera ses vœux pour N.D. de l'Atlas.

Parmi les profès solennels stabliés, nous avons Père Mickaël (polonais et ancien dominicain). Il avait pris l'habit monastique à N.D. de l'Atlas en 1997. Il a fait partie de la communauté qui a essayé de redémarrer la vie monastique en Algérie en 1998/2001. Puis, il est entré à N.D. d'Aiguebelle ; 20 ans plus tard il est revenu à son premier amour et début 2022 il a retrouvé sa place parmi nous.

Il est notre Père-maître, et il nous attire des jeunes de Pologne.

Notre plus jeune frère profès solennel a terminé ses études et il vient aussi de terminer d'écrire l'Histoire de N.D. de l'Atlas. D'après des connaisseurs en la matière, il a fait un très bon travail ...

BLAUVAC

Dynamique communautaire :

Le Covid et ses conséquences négatives sur notre production d'hosties nous a amenés à travailler avec l'Association ECTI pour trouver d'autres débouchés à notre économie et entreprendre une réflexion de fond sur notre travail. Nous poursuivons avec le souci de la commercialisation de nos produits : Blandinine nouvelle formule et oreiller en plumettes d'oies. Une nouvelle étape s'est ouverte suite à la dernière visite régulière avec Dom Georges et mère Marie-Christine du Rivet où nous nous sommes concentrées sur l'avenir de la communauté. Le mandat de Mère Anne-Emmanuelle arrivant bientôt à son terme, il nous fallait découvrir ensemble ce qui serait la meilleure solution pour ce futur proche. Des changements de prieure (sœur Benedicte) et de sous-prieure (sœur Marie-Christelle, notre dernière professe solennelle) ont été opérés ainsi que des modifications dans certains emplois.

Nos visiteurs nous ont fait l'amitié de revenir pour recueillir les fruits de nos échanges. Nous nous orientons paisiblement, si l'Abbé Général y consent, vers un prolongement de la charge de notre abbesse pour goûter notre nouvelle organisation et accompagner le processus de discernement.

Accueil :

- En interne : accueil de deux jeunes filles pour découvrir la vie monastique. Des jeunes très représentatives de leur époque dont l'une vient de nous rejoindre pour une expérience prolongée de vie partagée sans perspective d'engagement pour le moment.

- A l'hôtellerie : beaucoup de passage, de sessions, un rajeunissement des personnes : des jeunes en quête de sens, des étudiants révisant leurs concours. Nous avons dissocié les semaines d'entraide des adultes de celles pour les jeunes. Toutes ont du succès.
- Liens renforcés avec le diocèse depuis l'arrivée de Monseigneur Fonlupt. Participation active aux événements récents liés au Synode et au Bureau de la Vie Consacrée et ouverture de nos portes pour les journées du Patrimoine.

Evénements :

- Profession de sœur Marie-Christelle en juin 22 et premiers vœux de sœur Florence en décembre 22.
- Accompagnement de la fin de vie et du décès de trois sœurs de Chambrand dont sr. Marie-Pierre Faure, pilier de la CFC.
- Formation individualisée des jeunes professes pour permettre à chacune d'épanouir ses dons : cours de Bible à distance, liturgie, travail de la cire et découverte de la gestion d'une bibliothèque suite au réaménagement récent de notre espace. Nous avons également intégré les quatre « voiles blancs » dans le chant à l'église en leur confiant les Petites Heures. Sœur Marie-Christelle a entrepris une formation au Châtelard à Lyon, un centre jésuite.
- Reprise des sorties communautaires interrompues par le Covid pour renforcer nos liens fraternels et partager des moments de détente avec l'engagement fraternel de père Antonio.

Nous ressentons durement le changement climatique qui nous a conduit à cesser nos activités au jardin faute d'eau et sommes allégrement dévorées par les moustiques !

Pour terminer : mère Anne-Emmanuelle a eu la joie d'effectuer récemment un pèlerinage en Terre Sainte. Nous l'avons accompagnée non seulement par la prière mais aussi en visionnant des émissions très intéressantes sur ce pays aujourd'hui déchiré par la guerre.

BONNEVAL

Vous savez tous que lors de la dernière Visite régulière en juin de cette année, il a été demandé à notre communauté de se préparer à une élection abbatiale pour le printemps 2025. Notre nouveau Père Immédiat, Dom Godefroy, avait eu l'idée de la création d'une commission de 4 sœurs pour susciter plus de coresponsabilité dans l'ensemble de la dynamique communautaire. Nous avons été particulièrement touchées par son décès, mais nous travaillons dans de sens. Actuellement nous avons commencé un travail de mise en commun de tous les souhaits et de toutes les idées qui peuvent être mis en œuvre pour la croissance de la communauté et il semble que c'est un bon chemin pour nous.

Depuis le Chapitre Général nous avons eu 3 décès de sœurs âgées. Nous avons accueilli au noviciat une clarisse qui désire faire un *transitus* et nous attendons une religieuse polonaise pour le mois de décembre. Sr Marie-Angèle (Obout) nous a rejointes le mois dernier.

J'ai pu me rendre à Québec au mois de juillet, j'ai passé un mois avec nos sœurs dans le monastère des Augustines où elles vivent depuis 2017. Elles sont 7, puisqu'elles aussi ont eu 3 décès depuis le Chapitre. Ce séjour a encore resserré nos liens. La présence de Mère Marie et le soutien de Val Notre-Dame rendent possible cette option de « stabilité à distance » qui serait impensable autrement.

BOSCHI

Nous sommes actuellement 12 en communauté : 8 Profès Solennels (dont 2 hôtes angolais), 1 Jeune Profès, 1 Novice (Andrea : prise d'habit le 15 août), 2 Postulants.

Changement de Supérieur : L'événement principal de cette année a été le changement de Supérieur qui a eu lieu au cours du dernier Chapitre Général : de P. Lino Colosio, Prieur, à P. Giovanni Gazzera, Supérieur ad Nutum. Ce changement a été assez compliqué et nous devons remercier notre père immédiat, Dom Ginepro, qui nous a guidés et conseillés pendant cette période, en faisant office d'intermédiaire entre l'Abbé Général et l'Ordre, permettant ainsi aux membres de Boschi de lui faire confiance.

La première conséquence de ce changement de Supérieur a été l'absence du P. Lino pendant quelques mois ; pendant ce temps, la Communauté a essayé de s'organiser en mettant en pratique les enseignements du P. Bernardo et du P. Lino reçus pendant toutes ces années.

Formation : Le premier domaine dans lequel cette " mise en pratique " a eu lieu a été la formation, pour laquelle chaque frère essaie d'apporter sa contribution. Cela s'est fait de deux façons : au niveau de la communauté, certains frères se préparent sur des sujets spécifiques qu'ils présentent ensuite à toute la Communauté ; au niveau de la formation initiale, le Supérieur coordonne certains frères qui sont chargés des cours pour les jeunes.

Sur les indications de Dom Ginepro, nous avons également fait appel à des personnes extérieures pour nous aider dans cette tâche : un grand merci à Dom Jacques, aumônier de Vitorchiano, qui nous a transmis à deux reprises sa passion pour les Pères du Désert.

Ouverture : Toujours sur les conseils de Dom Ginepro, nous essayons de nous ouvrir davantage sur le diocèse, à notre évêque, et aussi à d'autres congrégations religieuses. Tout cela dans un esprit de communion, mais en essayant toujours de maintenir notre charisme spécifique.

Investissements structurels : Au cours de cette année, nous avons installé des panneaux photovoltaïques ; il s'agit d'une dépense importante, majorée du fait que nous avons dû adapter tout le dispositif de la maison à cette nouvelle source d'énergie, comme le passage du monophasé au triphasé et l'introduction d'un climatiseur pour l'église.

Avenir : En conclusion, il s'agit d'une période particulière et délicate pour notre Communauté car, d'une part, elle s'agrandit grâce à l'arrivée de nouveaux membres et, d'autre part, elle doit faire face au vieillissement et à la maladie d'autres personnes : cela implique, entre autres, de revoir l'organisation du travail et d'apporter des changements structurels importants à la construction, tels que l'ajout d'un ascenseur et un agrandissement de l'infirmerie.

Tout au long de ce processus, nous remercions le Seigneur et nous nous en remettons à Lui.

FONS PACIS

Notre communauté traverse une période très intense de son histoire. La Visite Régulière de M. Anne-Emmanuelle accompagnée de Dom Emmanuel, en avril 2023, a été un moment important pour la communauté, et un grand soutien pour tout ce qui l'attend.

En 2025, année du prochain Chapitre Général, la fondation (qui en mars 2024 achèvera sa 19ème année de présence en Syrie) aura 15 ans depuis son approbation capitulaire, aussi le Chapitre Général a-t-il encouragé les efforts pour remplir autant que possible les conditions

requis par *Cor Orans* : des bâtiments adaptés, une autonomie économique, et certainement une communauté suffisamment nombreuse.

Les travaux du monastère ont repris de manière significative et progressent à un bon niveau. Il faut cependant trouver les fonds pour achever le projet qui a été évalué sur place par Dom Emmanuel lors de la Visite Régulière.

Le travail au savon reste pour l'instant la perspective la plus réaliste pour trouver des ressources, étant donné la situation économique du pays, et avec l'aide de la communauté de Blauvac et de quelques amis italiens, nous cherchons les moyens de le développer.

Nous aimerions y ajouter des produits de médecine naturelle, étant donné la possibilité de cultiver les principes actifs, ce qui pourrait également profiter à la population locale. Mais cela reste une prochaine étape.

Au niveau de la communauté, nous avons vécu un moment très fort d'épreuve et après de reconnaissance à niveau de santé : l'aggravation de la tumeur de Sr. Adriana, désormais métastasée, au point qu'on avait craint qu'elle n'arrive pas à la fin de l'année 2022, puis son amélioration, qui est vraiment un peu miraculeuse selon le médecin traitant lui-même. Cet événement nous a unis et nous a renforcés dans la confiance en la grâce qui nous est offerte jour après jour.

De la mi-mars à la fin septembre, nous avons accueilli une jeune femme en probation (hongroise, 40 ans), qui a beaucoup de dons et autant de fragilités. Mais elle a fait bon usage de ce temps, et nous pensons qu'il est possible pour elle de commencer un chemin monastique. Et il est temps pour elle de faire le point sur son expérience et de décider de sa vocation.

Un moment important a été l'approbation de l'ouverture du Noviciat, par l'Abbé Général et son Conseil, un signe important pour nous de confiance et d'encouragement.

La grande aide que s'envisage pour nous est l'arrivée de deux sœurs de la communauté d'Esmeraldas. Nous sommes en train de faire toutes les démarches nécessaires et nous espérons qu'au début de l'Avent elles pourront se joindre à nous. C'est un grand cadeau pour nous, et aussi un grand engagement pour les intégrer au mieux dans la vie de la communauté.

D'autres points :

- notre relation avec Md. Giovanna est très utile et encourageante, bien qu'elle n'ait pas encore pu nous rendre visite en Syrie ; cela est prévu pour le premier semestre 2024.

Pour l'instant, nous utilisons principalement WhatsApp, ce qui est facile pour nos deux situations.

- L'absence d'un aumônier permanent est très difficile pour nous.

- L'accueil au monastère est un élément important de notre présence, et nous intègre pleinement dans la réalité ecclésiale, au-delà des rites et des appartenances.

Beaucoup de personnes cherchent de l'aide, de l'accompagnement, la possibilité de se confronter. Et même simplement une réalité de paix et d'espérance. Beaucoup apprécient la liturgie des heures, qui est pour eux une nouvelle manière de prier les Psaumes et en général de vivre la liturgie. ...

- La participation à la rencontre « Meeting » de Rimini, un événement religieux et culturel qui existe depuis des années sur la scène italienne, a été un moment important pour faire connaître notre expérience et pour créer de nouvelles amitiés et de nouveaux contacts.

- Situation de l'Eglise locale : très fragile. Un nouvel évêque latin a enfin été nommé, après plus d'un an. D'une manière générale, les Eglises, catholique et orthodoxe, ont besoin d'un grand

renouveau, notamment en matière de formation. Le clergé est généralement très découragé, notamment en raison des départs continus de jeunes et de familles entières. Les religieux sont plus actifs, plus positifs. Mais eux aussi sont en difficulté.

Dans une telle situation, les vocations sont très rares, et s'il y a-t-il il s'agit surtout de vocations masculines.

- La situation dans le Pays est toujours très dure, les gens sont dans la pauvreté et la famine. Il n'y a pas de travail, pas d'électricité, même le pain est rare ou très cher.

Le Pays est toujours sous sanctions et les mafias à l'intérieur sont omniprésentes. Le coût de la vie est effrayant (un salaire de 200.000 livres syriennes, et un carton de 30 œufs coûte 50.000 !), il y a des signes inquiétants de possibles troubles sociaux et surtout de politiques étrangères floues (mouvements de troupes américaines et russes... attentats : une attaque de drone sur une caserne à Homs où sont formés de jeunes militaires de carrière, avec 103 morts et plus de 250 blessés, lors de la remise de diplômes à de jeunes soldats).

- Dans cette situation, nous essayons de faire de notre mieux pour aider les pauvres, sans déséquilibrer nos vies et le sens de notre présence contemplative. De manière simple, discrète mais efficace, nous aidons autant que nous le pouvons, en profitant aussi de la collaboration des laïcs et des associations déjà présentes. A l'occasion du tremblement de terre, beaucoup d'aide est arrivée, mais d'ordinaire la situation de la guerre en Ukraine avait fait un peu oublier la Syrie.

- Enfin, nous voudrions remercier tous les membres du REM : vous nous avez toujours encouragés et, aujourd'hui encore, vous soutenez cette nouvelle étape de notre cheminement communautaire... Encore une fois, avec gratitude, nous nous confions à vos prières.

FRATTOCCHIE

Notre Communauté est composée de 12 frères dont : 10 profès solennels et 2 novices (en deuxième année de noviciat). Un tiers des frères sont des personnes âgées qui approchent les 90 ans, mais qui se portent encore assez bien et effectuent de petits services dans la maison. En même temps, leur force diminue. Au monastère nous ne sommes que 2 prêtres, mais moi seul peux présider la Sainte Messe car l'autre ne peut plus le faire seul. Quand je suis absent, nous devons appeler un prêtre de l'extérieur.

L'abbé doit aussi assurer le service de maître des novices : il n'y a personne qui puisse le faire. Pour moi, cela signifie aussi suivre tous les cours inclus dans la formation initiale, en plus d'un accompagnement spirituel. Je le fais volontiers, mais cela prend du temps et de l'énergie.

La communauté est apaisée, assez unie, simple même si elle reste fragile. Dans cette phase communautaire, notre économie est réduite au minimum et il n'y a pas de véritable travail productif. Nos revenus proviennent du petit magasin, du loyer et des pensions. Nous n'avons ni travailleurs rémunérés ni aide extérieure.

En ce moment, notre engagement communautaire se concentre sur la réalisation du projet de notre transfert à Fano : vider le monastère, préparer la maison à Fano, commencer le déménagement, suivre la bureaucratie et les techniciens pour l'approbation du projet du nouveau monastère et les différents chantiers de restauration. Nous avons également restauré une deuxième petite maison située à proximité du bois pour accueillir une petite partie de notre communauté, car la maison principale n'est pas suffisante pour accueillir tout le monde.

Le point qui nous a le plus fait souffrir a été la vente de notre monastère de Frattocchie. Fin octobre nous devrions signer le contrat de vente avec la Fondation Millennium qui construira

une résidence universitaire dans notre monastère pour offrir aux jeunes un hébergement à moindre coût, des formations et des activités culturelles pour les jeunes handicapés. Ils conserveront l'usage de la grande église abbatiale. Nous sommes heureux de laisser notre « héritage » à cette fondation qui est en phase avec les valeurs chrétiennes et évangéliques. Notre espoir et notre "rêve" est d'être à Fano à la fin de cette année, si Dieu le veut.

Mon travail pastoral est de raviver la foi et les valeurs monastiques de notre *conversatio*, d'inculquer confiance et courage à nos frères face aux difficultés et aux inconnues de ce transfert afin de ne pas tomber dans le découragement et l'anxiété excessive. Au sein de ce mouvement, notre vie régulière se déroule normalement au rythme d'une communauté monastique avec une attention particulière à la liturgie.

NAŠÍ PANÍ

Nous sommes actuellement 28, dont 15 professes solennelles, 11 sœurs en formation, 1 oblate et 1 en probation. La moyenne d'âge est de 45,15 ans, y compris l'oblate.

Les événements les plus significatifs de cette année ont été la visite de l'Abbé Général, qui nous a encouragées à ne pas avoir peur de la maternité et qui a fait l'éloge de l'expérience de lectio de la communauté, et la visite régulière de Dom Loris, qui nous a encouragées à prendre les diverses responsabilités.

Nous avons eu beaucoup de travail dans le secteur biscuits-chocolat et nous avons le défi que les sœurs qui y travaillent maintiennent un équilibre sain de la journée.

La communauté a pu accueillir facilement de nouvelles vocations de différents âges : nous en remercions le Seigneur et la bienheureuse Maria Gabriella.

Quelques sœurs, qui devront donner des cours d'Écriture Sainte au noviciat, ont eu l'occasion de visiter la Terre Sainte avec l'Abbesse. Ces sœurs ont ensuite partagé des photos et des explications avec la communauté et c'était très beau.

Bientôt vont commencer les travaux pour une centrale photovoltaïque.

PALAÇOULO

Nous sommes actuellement 13 dans la communauté : 10 fondatrices italiennes (Sr. Alice est absente depuis le mois d'août à cause de la maladie de son père et pour faire face à une opération en Italie), 1 postulante (Ana Cecilia, 26 ans) qui a commencé son voyage en février dernier, Columba une jeune professe bénédictine d'un monastère allemand (double nationalité allemande et portugaise, 51 ans) qui fait une période de probation et qui commencera probablement un voyage avec nous le 30 novembre à l'échéance de ses vœux, Cátia, ermite diocésaine de 42 ans, qui nous a demandé de faire une expérience de 6 mois en communauté pour surmonter une période de crise et qui devrait retourner à son ermitage à la fin du mois de novembre. Nous attendons pour le Christ Roi Matilde, une jeune femme de 23 ans, qui est sur le point de discuter sa thèse, et, si Dieu le veut, le 11 février Maria Gabriella, 30 ans, professeur de droit dans une école publique. Toutes deux entrent comme postulantes parce qu'elles connaissent assez bien la communauté et qu'elles ont séjourné assez souvent à l'hôtellerie au cours des deux dernières années.

Les nouvelles arrivées et un plus grand mouvement de jeunes, lié à l'événement des Journées Mondiales de la Jeunesse, ont aidé la communauté à faire l'expérience d'une plus grande ouverture et volonté de collaboration, d'une élasticité dans le service et d'un engagement dans la traduction des cours de formation qui ont commencé de façon systématique. À la fin du mois de juin, nous avons reçu la visite de l'Abbé Général et, en juillet, le consentement pour l'ouverture officielle du noviciat est arrivé. En juillet, nous avons également reçu la Visite Régulière de Dom Loris. Tous deux nous ont encouragés à grandir en tant que communauté. La liturgie et la fidélité à la lectio restent au cœur de l'identité de notre communauté.

Le délai de livraison du monastère était fixé à la fin du mois d'août, mais l'entreprise de construction nous a demandé un délai supplémentaire de quatre mois en raison de la difficulté à trouver de la main-d'œuvre. Le prochain délai est fixé au 15 décembre, mais nous commençons à penser qu'il est plus probable que nous puissions emménager aux alentours de Pâques de l'année prochaine. Cela demande un peu plus d'efforts et de patience, ainsi que des coûts supplémentaires, mais nous sommes généralement satisfaits de l'avancement des travaux. Deux d'entre nous continuent à être très impliqués dans la construction.

Au niveau du travail, nous avons eu cette année notre première récolte d'amandes, nos abeilles ont donné une belle quantité de miel et nous avons commencé le travail dans le jardin potager avec de bons fruits. Le travail productif, en dehors des offrandes toujours généreuses de l'hôtellerie, est celui des chapelets, grâce aux demandes de certains sanctuaires portugais (comme celui de Fatima).

Enfin, le parcours de la communauté a été marqué cette année par des problèmes de santé qui, grâce à Dieu, ont été résolus. Nous attendons maintenant l'opération de Sœur Alice, qui se trouve à Vitorchiano, pour affronter son problème de santé avec plus de sérénité et de calme. Dans cette circonstance, elle a également pu accompagner la mort de son père, survenue la semaine dernière.

Nous rendons grâce à Dieu pour ces dons et pour la force de la Maison Mère qui nous soutient avec tant d'attention et tant de bien.

TRE FONTANE – ACQUE SALVIE

Nos deux communautés ont dialogué ensemble sur l'expérience de l'année écoulée et sur la situation actuelle. L'atmosphère était particulièrement libre et ouverte, exprimant déjà notre réalité actuelle. Il y a eu une véritable litanie de choses positives pour lesquelles nous ne pouvons qu'être reconnaissants.

Liturgie

- Le travail continu de la Commission de Liturgie enrichit l'Office.
- L'écoute dans les dialogues pour la Liturgie a grandi.
- Il y a une reconnaissance pour la communion vécue au chœur et pour la liturgie qui constitue notre identité monastique.
- La collaboration entre les prêtres pour unifier les différents éléments de la célébration eucharistique se poursuit après le dialogue avec Mgr Lubomir.

Travail

Les travaux réalisés en commun : la cura de la maison (entretien et rénovation de certaines pièces) et des alentours (la chapelle Notre-Dame et celle de Saint-Joseph au fond du jardin, et

le chemin du jardin attenant à la maison), le nettoyage du cimetière, le ramassage des feuilles d'eucalyptus (processus de sélection, de séchage et d'emballage, auquel presque tout le monde a participé), la cueillette des fruits et la fabrication de confitures.

Le programme hebdomadaire préparé par le responsable du travail est apprécié, même si les changements sont très fréquents. Le travail responsable, parfois lourd, est source de vie fraternelle. Les employés ont également commencé à apprécier notre implication, eux aussi sont sollicités à prendre en main les choses qui auparavant étaient négligés.

Le soin et l'attention sont l'expression d'un témoignage et d'une revitalisation qui porte ses fruits et qui nous responsabilise nous, ainsi que les employés.

Fraternité

La célébration du 90e anniversaire du Pd Enrico sous la forme de déjeuner offert à tous les frères dans le jardin des moniales a été le couronnement d'un cheminement de moments de réjouissances ensemble pour des fêtes et d'autres échanges. Nous nous sommes vraiment sentis une famille et cela a fait naître le désir de continuer ces moments de joie.

Conversion et revitalisation

Cette expérience de travail en commun, de dialogue et de moments de célébration devient un chemin de renoncement à nous-mêmes et à nos projets personnels pour donner vie à quelque chose de nouveau, à savoir la communion : des relations personnelles qui nous apprennent à aimer, à nous donner pour le bien de la communauté, pour le bien de l'autre, en nous sacrifiant, en renonçant à notre moi et à notre volonté propre.

Mais la question se posait : toute cette collaboration et cette activité fraternelle correspondent-elles automatiquement à quelque chose de substantiellement intériorisé ? y a-t-il un fruit de la conversion ? Il y a une fatigue, une frustration, une inquiétude sur les limites de nos efforts pour organiser le travail, une incertitude pour l'avenir, du sacrifice.

Bien sûr, le parcours exige de faire confiance au Seigneur et de s'abandonner à Celui qui nous tient, nous et l'avenir, entre ses mains. Nous ne pouvons pas compter sur notre propre capacité à gérer les choses. Nous sommes en chemin vers Dieu - de conversion à la communion. Le travail en commun est le lieu de la conversion, un processus de connaissance de soi et des autres, d'apprentissage de l'amour, de conversion ensemble. Notre réalité ressort dans le travail - l'instinct de pouvoir, de contrôle, d'ambition, de compétition, d'autonomie, d'impatience, de colère, d'erreurs, de rejet - et nous conduit à la nécessité de nous réconcilier, même pour les petits accrochages. Une véritable conversion de notre orgueil et de notre égoïsme, vécue avec toute notre humanité faible et pauvre... pour être transformés par la Miséricorde - ensemble - en tant que Corps du Christ.

Auparavant, l'affectivité était écartée, enfouie comme étant une faiblesse qu'il fallait dépasser. Mais saint Bernard enseigne que c'est la conversion de notre affectivité qui nous unit à Dieu. Nous donnons notre cœur à la communauté avec un engagement total, sinon nous nous trompons.

Une dernière intervention a souligné que notre expérience est la revitalisation de la vie d'autrefois de mortification, d'ascèse austère, individualiste, formelle, où chacun vivait son existence en parallèle avec les autres, isolé, enfermé dans son trou, sans amour/charité, sans joie. La recherche de la perfection personnelle en se croyant à on ne sait quel niveau de spiritualité, au lieu de rechercher l'unité dans l'amour de Dieu. Chacun travaillant à sa manière, sans obéissance véritable ni correction fraternelle.

Mais la confrontation et le bien-être de la vie commune opèrent une transformation intérieure et cachée, cela nous change, nous ouvre. Cela se produit certainement de manière profonde en chacun de nous. Nous sommes obligés de sortir de nous-mêmes. Ce sont les valeurs que nous trouvons chez nos Pères. Même au niveau de l'Ordre, grâce à la lettre de l'Abbé Général, les

expériences des autres communautés nous parviennent et il y a une participation affective aux problèmes des autres.

C'est ainsi que nous choisissons de vivre une revitalisation, en nous laissant transformer de la mentalité trappiste trop dualiste à la communion vécue que l'Église de Vatican II nous fait comprendre et nous invite à vivre.

Formation

En plus des cours hebdomadaires et du dialogue au noviciat, grâce à Frattocchie, notre novice a suivi un excellent cours de chant grégorien à Fara Sabina avec les deux novices de Frattocchie : une belle occasion pour eux trois de faire l'expérience de la fraternité monastique.

La présence d'un aspirant albanais nous enseigne ce que nous devons faire pour pouvoir accueillir des candidats qui n'ont pas toutes les bases de la vie chrétienne mais qui cherchent sincèrement Dieu dans la vie consacrée. C'est un appel à un changement de mentalité et de comportement pour nous.

Accueil ecclésial

Notre proximité de la Maison Généralice nous donne la grâce d'accueillir divers membres de l'Ordre et d'écouter les nouvelles des autres situations. Dom Bernardus, Dom Guillaume – qui la dernière fois est venu avec 4 frères de Sept-Fons. Sr. Grazia Maria du Congo, Dom Loris et de temps en temps une sœur de Valserena et de Vitorchiano.

Nous avons eu la visite de Tawadros II, pape de l'Église orthodoxe copte en Egypte et de son entourage pour un moment de prière œcuménique dans l'Église du Martyr de Saint Paul avec les Petites Sœurs de Jésus qui parlaient et lisaient l'arabe. D'innombrables autres groupes de pèlerins est accueilli pour prier et célébrer la Messe sur le lieu du martyr de Saint Paul.

Situation économique/matérielle

Depuis octobre 2022, grâce aux décisions au Chapitre Général, nous bénéficions de l'aide précieuse de Dom Emmanuel, conseiller de l'Abbé Général, qui nous accompagne dans toutes les affaires du monastère.

Une commission économique a été créée et se réunit chaque mois pour suivre les différents projets et problèmes, discerner les démarches à entreprendre et prendre des décisions. Lors de la prochaine réunion, un rapport sur la mise en œuvre des décisions prises devrait être présenté.

- La brasserie est désormais entre les mains des moines, elle n'est pas fermée mais il y aura une production limitée à vendre au monastère et dans la région de Rome.

- la famille Ruggia est finalement partie paisiblement, vidant le magasin qu'elle a utilisé pendant des années sans payer de loyer. Maintenant l'endroit sera restauré pour devenir un point de rafraîchissement pour les pèlerins avec de la bière au comptoir.

- une propriété a été vendue au diocèse pour payer les dettes et aider à couvrir les dépenses.

- l'éclairage de l'église abbatiale et un nouveau système électrique pour l'église et le monastère seront bientôt abordés. Le Vicariat a apporté son aide en envoyant un expert en éclairage et une généreuse contribution.

VALSERENA

L'événement qui nous a le plus impliquées et qui continue d'être central est certainement la prise en charge de la situation de la communauté du Soke, suite à la nomination d'un Commissaire et à la décision d'envoyer toutes les jeunes à Valserena pour une période, pas tant pour une formation particulière, mais pour faire l'expérience d'une vie normale dans une communauté normale. Il y a actuellement quatre jeunes réparties entre le monasticat et le noviciat, et trois

professes solennelles ; la seconde supérieure, une sœur "difficile" e la dernière, "solennelle" depuis trois mois, encore au monastère.

Autre événement décisif : l'histoire de Sept-Fons, qui a nous a demandé le sacrifice d'un aumônier apprécié et estimé par toute la communauté, discret et présent à la fois, qui donnait aussi un enseignement de qualité en soutenant personnellement l'enseignement de l'abbesse. Maintenant nous avons quelques aumôniers temporaires, *ad libitum Providentiae*, et la situation qui s'ensuit. Heureusement, le fidèle Père Giuliano comble les absences.

Nous avons un Père Immédiat délégué en la personne de Dom Samuel : sa visite et la lettre qu'il nous a consignée a été très positive.

Deux jubilés, dont celui de notre Mère Monica, nous ont toutes réjouies, mais en même temps sont le signe que la communauté n'est pas vraiment en train de rajeunir. Notre infirmerie en témoigne également, avec quatre sœurs qui ont besoin de soins et d'assistance plutôt exigeants. Les deux aides de l'infirmerie sont les deux maîtresses (novices e monastère) ...

Nous avons aussi eu la grâce d'une profession solennelle et de deux professions temporaires pour les sœurs angolaises : professions pour le Soke.

Nous n'avons pas eu de nouvelles entrées, et cette année la rencontre vocationnelle n'a pas eu de participantes... Il y a maintenant deux novices au noviciat, une Anglaise et une Italienne, et deux jeunes qui viennent de faire profession : l'une est Italienne et l'autre Anglaise. En les faisant passer au monastère, celui-ci augmentera en nombre.

En outre, le problème est que deux d'entre elles, une novice et une professe simple, ont déjà un certain âge et ont remis en discussion l'accueil des vocations adultes (70 et 55 ans). La communauté a réagi avec un grand esprit de discernement et en même temps avec un jugement précis dans la foi.

D'autres faits sont : la décision de constituer à Valserena une Communauté Énergétique¹ et de commencer des démarches pour être reconnues comme Exploitation Agricole (ce qui permet d'obtenir des subventions conséquentes pour les travaux agricoles) ...

Reprise lente mais régulière de l'activité de l'hôtellerie.

L'activité du Laboratoire de cosmétiques est positive. Depuis un an, après avoir surmonté les effets de la pandémie, les ventes ont très bien repris.

Un autre élément assez décisif est la poursuite des travaux de restructuration de la maison, notamment de la toiture... Nous avons eu l'aventure d'avoir une partie qui a laissé passer la pluie dans le cloître pendant quelques jours.

L'économie dans son ensemble va bien grâce à la compétence des sœurs de l'économat et des sœurs du Laboratoire et de la Campagne et à leur excellent travail.

Le travail des parfums et les autres activités pour la marche de la maison n'engagent qu'une petite partie des sœurs capables de s'acquitter de ces tâches. Ce sont aussi celles qui auraient le "droit" et le désir d'une formation monastique plus approfondie.

¹ Une communauté énergétique consiste en une association de citoyens, d'entreprises, d'administrations publiques locales et de petites et moyennes entreprises qui décident d'unir leurs forces dans le but de produire, d'échanger et de consommer de l'énergie provenant de sources renouvelables à l'échelle locale. L'objectif est de créer un réseau décentralisé dans lequel la participation active et consciente de chaque citoyen est requise : les membres de la communauté sont engagés dans les différentes étapes de la production, de la consommation et de l'échange d'énergie, promouvant ainsi une gestion durable de l'énergie. En plus de tirer parti de l'innovation technologique et de la numérisation, les communautés d'énergie renouvelable assurent une réduction du gaspillage énergétique et favorisent le partage d'un bien de base à un prix compétitif. Leur déploiement permet de répondre aux besoins énergétiques de la population et de proposer de nouveaux modèles socio-économiques axés sur la durabilité et la circularité.

Nous essayons d'y suppléer par une formation continue soutenue dans la mesure du possible. Outre l'enseignement de l'abbesse, qui s'efforce de rester dans la riche tradition reçue, et à la formation initiale, l'apport de Sr Patrizia, qui a soutenu en juin sa thèse sur Guillaume de Saint Thierry en vue d'un doctorat sur le même auteur, il y a des conférenciers extérieurs : la retraite annuelle prêchée par le vicaire diocésain pour la vie consacrée, un cours sur les psaumes par le Père Marco Pavan², un cours du Père Paolo Gionta OSB (Saint Anselme) sur Marmion, un autre du Père Giulio Meiattini (OSB Moine de Noci et professeur à Saint Anselme, sur la théologie et la prière... et du Père Francesco la Rocca (OSB) sur des thèmes patristiques, sont des rendez-vous que la communauté suit volontiers. La semaine cistercienne, sur le thème du renouveau du charisme et de la vocation, est toujours un événement qui mobilise, fait travailler et enthousiasme, cette année particulièrement riche par la présence du Maître Gian Martino Durighello (professeur à Coperlim et professeur de musique), et des sœurs bénédictines de Florence qui étaient invitées à l'hôtellerie à ce moment-là.

Nous soignons également l'exécution de la prière liturgique avec des professeurs de chant et l'exécution des instruments comme la cithare et l'orgue, c'est-à-dire l'accompagnement d'un chœur monastique. C'est quelque chose de difficile, mais cela semble fonctionner. Les deux professeurs sont Sr Elena Guidi (cithariste et compositrice, professeur à Coperlim) et Francesca Breschi, oblate séculière de San Miniato et professeur de chant et de diction.

VITORCHIANO

En partant de la **Lettre Circulaire de l'Abbé Général** de janvier 2023, la Communauté a été invitée à réfléchir pendant quelques mois et à partager à travers des **dialogues** de groupe.

Nous avons commencé par réfléchir sur le thème de notre vocation. Par la suite les mères maîtresses ont donné deux conférences : sur les vocations aujourd'hui et sur la formation, à partir desquelles nous nous sommes interrogées sur ce qui nous était demandé, sur l'héritage que nous voulions transmettre.

Cela nous a conduites à vouloir approfondir la dimension du silence, de la solitude et de la séparation du monde de notre vie, nous reconnectant ainsi avec les mots qui nous ont été laissés dans la Carte de Visite 2021. La Visite régulière de cette année nous a encouragées à poursuivre ce chemin de conversion continuelle pour nous recentrer sur la relation au Seigneur.

Au cours de la dernière année la communauté a été marquée par quelques **épreuves de santé**, notamment le cancer d'une sœur de 41 ans, suivi d'une intervention chirurgicale et d'une chimiothérapie, et la découverte toute récente d'une leucémie chez une autre sœur de 57 ans, actuellement hospitalisée pour traitement. Ces événements graves nous ont aidées à approfondir notre regard de foi et le désir de communion et de service mutuel.

Nous avons eu la grâce d'une profession solennelle, d'une profession temporaire et de deux prises d'habit, mais nous connaissons également une baisse du recrutement (actuellement nous n'avons pas de postulantes et nous n'avons eu aucune entrée cette année) et la fragilité des jeunes aspirantes qui s'approchent du monastère mais peinent à se décider à y entrer.

Le manque de récolte dans nos vignobles a été une petite épreuve de cette année : ceci, alors que la vente de vin rapportait un bon bénéfice à la communauté et que nous avons investi dans l'agrandissement de nos entrepôts et dans l'aménagement de lieux plus dignes à l'usage de nos ouvriers. Malgré cela, la situation générale de notre économie est bonne : la production et la vente de confitures et de produits éditoriaux se maintiennent bien, grâce à la créativité et à la générosité des sœurs qui y travaillent.

² Il est moine et vit dans un ermitage dans la Province d'Arezzo. Il enseigne l'Ancien Testament à l'université Pontifical "San Tommaso d'Aquino" à Rome et à la Faculté théologique de l'Italie Centrale à Florence.

Dans tout cela, nous nous demandons ce que le Seigneur veut nous dire, apparemment il nous appauvrit, mais au fond il nous fait expérimenter que cet appauvrissement est un appel à grandir dans la confiance en lui.

Nous avons vu grandir entre nous la volonté de se mobiliser pour réorganiser le travail (pour combler les trous laissés par les sœurs malades) et aussi un regard d'espérance et de prière. En même temps nous sentons que c'est précisément dans cette dimension plus profonde de notre vie que nous devons continuer à grandir pour *servir Dieu à l'aide de tous nos biens* (Lc 8,3), c'est-à-dire de toute notre vie. C'est cela qui nous ramène au cœur de notre vocation.

Dans l'échec de nos travaux, dans la faiblesse de notre chair qui tombe malade, c'est précisément cela qui apparaît clairement : c'est le Seigneur qui réalise son dessein et nous devons nous laisser faire.

Sur ce chemin, nous avons vu deux signes humbles et lumineux de la part de deux de nos sœurs âgées :

- Une sœur, qui, au mois de novembre 2022, après plusieurs années d'expérience érémitique, est revenue, s'est réintégrée dans la communauté et est pour nous toutes un signe de la bonté du Seigneur ;
- Et un 'autre, de la communauté de Soke, qui a fait sa stabilité chez nous et, après cette démarche, a renoncé à retourner en Angola et a retrouvé sa paix.

Au fond, ce qui demeure et prévaut, c'est la gratitude pour ce que Dieu continue à faire en nous et parmi nous.

POINTS QUI RESSORTENT DES RAPPORTS DES MAISONS

1.

Les différents changements abbaciaux qui nous attendent dans les années à venir et qui changeront complètement le visage de nos réunions régionales est un sujet actuel à la ReM.

Le défi auquel sont confrontés les supérieurs qui arrivent au terme de leur mandat est de prendre conscience qu'ils ont à préparer leurs communautés au changement abbatial, en renforçant l'unité de la communauté grâce à la charité et à la responsabilité.

À côté de cela, il y a aussi eu une réflexion faite sur le témoignage de quelques supérieurs émérites. À la ReM, en effet, nous avons eu des témoignages lumineux de supérieurs qui ont terminé leur mandat et qui ont pu soutenir leur successeur dans la prise en charge du service abbatial, donnant ainsi un exemple de grande rectitude et plus encore de vie monastique authentique. Mais nous avons aussi eu des supérieurs qui, après avoir renoncé à leur service n'ont pas su valoriser, soutenir et aider ceux qui leur succédaient, créant ainsi des divisions.

2.

L'expérience de la pauvreté touche nos communautés, chacune à sa manière :

Certaines vivent la pauvreté de ne pas avoir une économie structurée, d'autres souffrent du manque ou de la pauvreté des vocations, d'autres du vieillissement ou du manque de ressources, d'autres encore de l'expérience de la maladie chez de jeunes sœurs. Dans toutes les communautés, l'expérience de la fragilité et de la pauvreté a aiguisé la conscience de ne pas être à la hauteur et à la nécessité d'un plus grand abandon dans les mains du Seigneur.

Tout cela nous ramène à l'expérience de nos Fondateurs et constitue un rappel à vivre la dimension de la pauvreté avec une dimension christologique et à demander à Dieu les grâces nécessaires avec plus de force, dans la confiance et l'abandon entre ses Mains. Certaines Maisons ReM ont reçu des vocations grâce à la neuvaine de la Bienheureuse Gabriella.

3.

La tâche et la valeur de notre témoignage du Christ, en particulier envers les jeunes pour qui l'expérience chrétienne est quelque chose d'inconnu, qu'ils ne connaissent pas et n'ont pas la grâce de voir et d'expérimenter, mais qui abordent le monastère et sont frappés par notre mode de vie. Cela nous pousse à approfondir notre mission.

Des personnes qui sont complètement étrangères à une proposition de foi, arrivent au monastère. Elles ont absorbé la mentalité et les habitudes sécularisées, mais elles ont soif de sens et voient dans notre forme de vie une espérance pour elles.

Comment accueillir ces jeunes ? Comment être une proposition pour eux, avant même qu'ils ne manifestent un désir vocationnel ?

4.

Le sujet des vocations adultes est un point qui intéresse certaines communautés qui se sont ouvertes à l'accueil de personnes de plus de 60 ans (Valserena, Bonneval...). C'est une situation qui soulève plusieurs questions pour l'intégration de ces personnes tant dans le cadre d'une formation classique (noviciat) que dans celui de la communauté. Outre le problème de leur intégration réelle, il y a celui de ne pas "déséquilibrer" les maîtresses des Novices, qui sont souvent beaucoup plus jeunes qu'elles et qui sont mises en difficulté par de telles personnes. Naší Paní a accueilli une personne en tant qu'oblato et cela peut être une solution appropriée.

5.

Qu'est-ce que cela signifie appartenir à l'Ordre ? Et comment intériorisons-nous l'expérience de la charité qui circule dans l'Ordre ?

Nous voyons combien de nombreux signes lumineux et d'espérance sont nés de cette appartenance, de cette circulation de la charité, qui peut être une réponse aux situations les plus fragiles ou les plus fermées.

Par situations fermées, nous entendons les communautés les plus ancrées dans l'ancien mode de vie trappiste, ou guidées par un supérieur charismatique, peu ouvertes au message actuel de l'Ordre et aux provocations venant des jeunes. Même ces réalités, au cœur d'une plus grande appartenance, peuvent recevoir une grâce d'ouverture.

Aiguebelle a témoigné de cela et retrouve confiance et force grâce au soutien qu'elle a reçu de l'Ordre et de la ReM pour changer certains aspects difficiles de la vie de la communauté. Père Georges a également partagé l'expérience positive de l'accompagnement de la Mère Immédiate.

Un autre témoignage dans ce sens a été le soutien donné à Boschi par la Maison Mère Tamié, et en particulier par Dom Ginepro, au nouveau Supérieur de Boschi.

Les communautés de Tre Fontane, Frattocchie et Fons Pacis, et toutes les autres, ont également bénéficié de l'expérience vécue au sein de la ReM et de l'Ordre.

Pour toutes les communautés, le défi le plus grand se joue entre laisser la place à une mentalité sécularisée - qui ne cherche ses réponses que dans la psychologie, la sociologie et les techniques de la connaissance humaine - et la dimension de la foi qui, tout en restant ouverte aux apports des sciences humaines, reconnaît la centralité du Christ et de son Amour.

Pour cela, on mentionne l'importance de réfléchir sur la relation entre modernité et tradition.

Voilà, brièvement, les points qui ressortent des rapports. Nous n'avons pas eu l'occasion de les approfondir, sauf celui sur l'appartenance à l'Ordre, sur lequel nous avons dialogué en nous référant à la dernière lettre circulaire de Dom Bernardus.

EVALUATION DU CHAPITRE GENERAL ET SYNTHÈSE

1- L'Abbé Général et son travail

La dynamique de l'élection de l'Abbé Général et sa présence au Chapitre ont été appréciées : notamment, sa volonté d'intervenir dans les Commissions ad hoc, ce qui a permis d'avancer dans certaines situations difficiles, ainsi que le temps accordé pour les rencontres personnelles.

De plus, durant les mois qui ont séparé les deux parties du Chapitre, Dom Bernardus a beaucoup animé l'Ordre, en participant à toutes les réunions régionales et en rédigeant des lettres circulaires qui ont stimulé la réflexion des communautés.

2 – Programme et préparation

Le fait d'avoir sauté un Chapitre et de nombreuses Visites régulières à cause de la pandémie a conduit à une accumulation de nombreux dossiers, tout comme la situation qui s'est créée ces derniers temps à la Maison Généralice. Nous nous sommes retrouvés avec de nombreuses situations contenant des informations confidentielles que nous ignorions, et avec des personnes surchargées parce qu'elles étaient impliquées dans de nombreuses commissions d'aide.

Cela nous rend conscients de notre responsabilité de bien préparer le Chapitre, personnellement et en tant que Région. Nous venons souvent sans avoir lu les documents de travail, sans avoir regardé le travail des autres Régions, ni les sujets déjà attribués à nos Commissions.

Nous aimerions qu'à la fin du Chapitre, des informations soient données sur les sujets sur lesquels les communautés devraient travailler, en vue de la Réunion Régionale et du prochain Chapitre.

3 - En ce qui concerne les réactions émotives dans l'aula. Subsidiarité

En ce qui concerne les réactions émotives qui se sont produites dans l'aula, nous avons rappelé l'importance, pour les supérieurs, d'avoir conscience que nous allons au Chapitre pour notre conversion, pour le salut de nos âmes. Avant de présenter leur rapport en aula les Commissions ad hoc doivent être très conscientes qu'elles ont la responsabilité de préparer des rapports clairs et complets, indiquant qui elles ont écouté, les raisons de leurs décisions, et précisant qu'elles ont déjà informé les personnes concernées. L'assemblée doit faire confiance au rapport sur la situation qui a été confiée à la Commission. Lors du dernier Chapitre, nous avons interprété les réactions émotives comme un signe de la surprise des personnes concernées, qui ne savaient pas ce que la commission s'apprêtait à dire.

Lors du dernier Chapitre, nous avons interprété les réactions émotionnelles comme un signe de surprise des personnes impliquées, qui semblaient ne pas être au courant de ce que la Commission avait dit. En réalité, lors de la réunion de la ReM, nous avons appris qu'elles avaient été informées.

Les situations difficiles devraient déjà avoir été traitées par les responsables les plus proches et les plus directs : les Pères Immédiats et les membres de la Région à laquelle appartient la communauté afin qu'un parcours soit déjà engagé avant le Chapitre Général.

4 - La composition des membres des 14 Commissions

Il est souhaitable que la composition des Commissions soit modifiée plus souvent, car depuis plus de 10 ans, les Commissions sont restées les mêmes. Nous avons compris que c'est la tâche de la Maison Généralice et que cela n'est pas facile.

5 - Plus grande attention aux nouveaux Supérieurs

Nous devons accorder plus d'attention, avant et pendant le Chapitre, aux nouveaux membres qui ne connaissent ni les participants ni les situations et qui doivent souvent voter pour des questions qu'ils ne connaissent pas. On aborde des points que souvent les nouveaux Supérieurs ne connaissent pas. Une personne plus âgée, dans leur Commission, pourrait peut-être les aider. On rappelle toujours l'importance de la préparation préalable : que les supérieurs lisent au moins le matériel mis à leur disposition.

6 - Cor Orans

Nous avons apprécié le travail de la Commission de Coordination sur Cor Orans, qui nous a présenté les votes de façon très claire et compréhensible.

Cor Orans a mis en évidence combien l'unité de l'Ordre et la solidarité entre moines et moniales est forte et vivante. Les votes qui ont été pris ont exprimé le choix des moines de continuer à cheminer avec les moniales, même sur des points qui restreignaient leur législation. Nous avons été témoin une très forte manifestation d'unité.

Cependant, nous aimerions réfléchir davantage à notre relation avec le Saint-Siège et à notre propre identité dans l'Église. Dom Bernardus nous a fait part des dernières démarches et réunions avec le Dicastère.

7 - D'autres points

- On apprécie l'introduction du système électronique pour les votes. Cela a permis une plus grande souplesse et une plus grande rapidité.

- Nous sommes généralement d'accord pour qu'il y ait une synthèse qui aide à fixer certains points, à ouvrir des perspectives et à fixer la mémoire sur les contenus abordés, mais pas d'une interprétation. Nous avons pitié des deux personnes chargées de la rédaction pour le gros travail qu'elles doivent accomplir pendant le Chapitre.

- Nous avons désormais la possibilité d'utiliser des formes alternatives de rencontre, comme les vidéoconférences lors des réunions régionales... Nous notons l'intention de l'Abbé Général d'organiser une rencontre avec les membres des Commissions Centrales, selon cette modalité, au début de l'année 2024.

LE ROLE DES REGIONS ***à la lumière du principe de subsidiarité***

par M. Martha – Acque Salvie

Le développement des Régions

Les Régions sont nées comme associations libres de monastères lorsque l'Ordre a commencé à célébrer le Chapitre Général tous les deux ans. Des Maisons voisines ont commencé à se rencontrer avant le Chapitre Général suivant.

En 1965, certains voulaient que les Régions soient légalement reconnues, mais on craignait le « régionalisme ». L'avis de Dom Gueric de Scourmont prévalut : « *Ils sont d'autant plus sympathiques qu'ils restent spontanés. Leur rôle principal n'est pas de créer une nouvelle institution mais plutôt de répondre à un besoin spirituel : établir le dialogue et favoriser les contacts. Le grand intérêt de ces rencontres, c'est de mieux se connaître pour mieux s'aimer.* » (Voir le livre écrit par l'Ordre sur l'Histoire de l'Ordre au XXe siècle, Tome 2, Chapitre IX : L'Histoire des Régions.)

Leur rôle s'est accru jusqu'à devenir des organes de discussion qui ont aidé à planifier le travail de la Commission Centrale à laquelle ils ont commencé à prendre part et donc participer à la programmation du Chapitre Général, fonctionnant également comme Conseil élargi de l'Abbé Général.

Leur rôle s'est accru comme lieu de partage pastoral et de collaboration entre supérieurs au niveau régional. Des programmes de formation initiale et continue ont également été développés. De cette manière, l'identité de chaque groupe a été renforcée.

Nous nous demandons : leur rôle et leur fonction pourraient-ils acquérir une plus grande importance comme organe subsidiaire au niveau local et, par conséquent, plus proche de la réalité des problèmes à résoudre ? Ce sujet a été programmé pour le Chapitre Général 2022.

Chapitre Général 2022

Les 14 Commissions du Chapitre Général ont répété beaucoup de choses dont nous étions tous conscients. Leurs suggestions pourraient être regroupées et résumées selon les sujets qui suivent :

- Rationaliser le travail du Chapitre Général.
- Collaborer avec l'Abbé Général et son Conseil pour l'attention à accorder à certaines Maisons ou Supérieurs, car en raison de la quantité considérable de problèmes sur lesquels discerner et intervenir on attend longtemps avant de recevoir l'attention nécessaire.
- Pour une plus grande influence des Régions dans les travaux de la Commission Centrale.
- Pour la collaboration avec les Pères Immédiats.

Possibilités suggérées :

- **Visiteur Régional** : cela n'a pas été accueilli par de nombreuses Commissions.
- **Procédure régionale** : travailler sur un sujet assigné par le Chapitre Général ou par Commission Centrale, comme cela se fait avec les Commissions du Chapitre Général et ensuite le reporter à la Commission Centrale. Un sujet peut être attribué à une ou deux ou à toutes les Régions.
- **Conseiller Régional de l'Abbé Général** : le Président ou un Supérieur élu pour cette fonction. (Comme nous le verrons, cela est déjà en place. L'Abbé Général informe et consulte le Président lorsqu'une Maison a des problèmes. Les Supérieurs de la Région sont invités à participer aux Commissions d'Aide ou en vue de la fermeture d'une Maison.)
- **La Commission Centrale pourra être convoquée en visioconférence** (via zoom ou autre) en tant que Conseil Élargi de l'Abbé Général chaque fois que cela sera nécessaire.
- **Recomposer les Régions** – en raison de la diversité des possibilités des différentes Régions.

Dans l'échange qui a suivi les rapports des 14 Commissions sur le rôle des Régions, le dernier mot a été celui de l'Abbé Général :

"Nous avons pris un vote au début de ce Chapitre (Vote 3) : « l'Abbé Général et son Conseil doivent repenser le fonctionnement du Conseil ». Je pense qu'il est clair que nous devons

vraiment écouter toutes ces propositions concernant la Commission Centrale, le Conseil de l'Abbé Général, et prendre en compte les propositions de repenser les fonctions de l'Abbé Général. Nous avons déjà pris un vote et je pense que nous trouverons des solutions et j'espère trouver une solution." (38,5)

La question de la réflexion et de la recherche de solutions ayant été confiée à l'Abbé Général et à son Conseil, j'ai demandé à Dom Bernardus qui m'a répondu, me laissant toute liberté de partager sa réflexion avec la ReM.

« En ce qui concerne le rôle des Régions, nous n'y avons pas encore beaucoup réfléchi en Conseil. Pour moi, une Région a trois fonctions importantes :

- 1) soin pastoral et soutien des Supérieurs et des Communautés entre eux,
- 2) réunions pour préparer le Chapitre Général et parler des questions de l'Ordre,
- 3) des réunions pour parler de questions spécifiques de la Région, comme par exemple celle de la formation.

En ma qualité d'Abbé Général, dans la mesure du possible :

- J'essaie d'inciter les Régions à trouver ensemble des solutions pour les situations difficiles de leurs communautés.
- J'essaie d'informer et d'impliquer le Président de Région concernant les problèmes éventuels d'une Maison de la Région.
- Lorsque nous nommons les membres des Commissions d'Aide ou de Clôture, nous recherchons délibérément la participation de la Région.

Les points 2 et 3 devraient être organisés par les Régions elles-mêmes. La participation de l'Abbé Général ou d'un Conseiller à une réunion régionale maintient le contact entre la Région et la Maison Générale.

Personnellement, sur le point 2, je me pose quelques questions. Actuellement, la vie dans l'Ordre en ce qui concerne le Chapitre Général est principalement déterminée par l'influence des Régions américaines et européennes. Cela est dû au fait que ces Régions peuvent facilement se réunir chaque année et étudier de manière adéquate et approfondie d'éventuels points du Chapitre Général. Cependant, les autres régions, Remila, Oriens et Rafma, n'ont qu'une seule rencontre régionale au cours de laquelle elles peuvent préparer et étudier les sujets du Chapitre Général. Par conséquent, à mon avis, de ces Régions trop peu arrive au Chapitre Général. Nous devons trouver des solutions à ce sujet, car je regrette que l'apport de ces Régions (où il y a de la vie !) soit trop faible.

Ma proposition serait de transformer les Régions européennes actuelles en Sous-Régions qui se réuniraient pour un partage pastoral une seule fois entre les deux Chapitres Généraux. Ensuite, pour la préparation du Chapitre Général, les Sous-Régions pourraient se regrouper en trois nouvelles Régions.

Un autre avantage qu'apporterait le remaniement des Régions européennes est que certaines Régions deviennent très faibles. D'autres Régions sont fermées sur elles-mêmes, sans possibilité de recevoir des apports extérieurs en raison de la langue et/ou de la situation géographique (Un autre avantage pour trois nouvelles Régions européennes est que cela simplifierait la composition de la Commission Centrale (moins de membres). »

Nous pouvons discuter de ces points mais je voudrais d'abord proposer une réflexion.

Nouvelles structures ou nouvelle collaboration ?

Une commission du Chapitre Général a demandé : cherchons-nous plus de collaboration ou plus de structures ?

Une autre Commission, dans l'évaluation du Chapitre Général, a suggéré que nous devrions peut-être arriver au Chapitre général avec une attitude plus consciente du fait que nous avons besoin d'être aidés, de recevoir des suggestions, voire des corrections ou des décisions difficiles à digérer - pour éviter les réactions émotionnelles en séance plénière.

La Charte de Charité indique :

« Au Chapitre, les abbés traiteront des questions relatives au salut de leurs âmes et ordonneront ce qui doit être corrigé ou ajouté dans l'observance de la sainte Règle et des [règlements] de l'Ordre. En outre, ils se renforceront mutuellement dans l'observation du lien de paix et de charité » (Charte de Charité [postérieure], 13). La Constitution 77 paraphrase ce texte.

Dans les années 1990, nous avons eu un bon dynamisme de collaboration entre les Communautés, la Commission Centrale et le Chapitre Général. À la fin du Chapitre Général, un sujet était choisi pour le Chapitre Général suivant. Les sujets des trois Assemblées Générales Mixtes suivantes furent : l'identité cistercienne contemplative, la communauté comme école de charité, la conformation au Christ comme charisme cistercien aujourd'hui. Les communautés ont été invitées à approfondir le sujet ensemble, les Régions en ont parlé et nous sommes arrivés au Chapitre Général suivant prêts pour un échange - et cela a permis le choix du sujet suivant. Plus tard, il y a eu ceux qui ont dit qu'il valait mieux ne pas avoir de sujet, que cela restreignait le champ de travail, que nous voulions être libres, et donc nous avons voté pour l'abandonner. Ensuite, il y a eu beaucoup de problèmes et les Communautés n'ont pas beaucoup travaillé, ni même les Supérieurs. Il n'y avait plus d'orientation commune pour cheminer ensemble. Nous arrivons au Chapitre Général ou à la réunion régionale après nous être préparés rapidement, seulement la semaine précédente, et en essayant de comprendre quels sont les sujets que nous devons aborder.

On dit souvent qu'il y a trop de travail au Chapitre Général, que le rythme est lourd, les discussions sont trop longues, les invités sont trop nombreux. Mais le problème est que peut-être nous ne nous sommes pas préparés, que nous n'avons pas lu ou étudié les points à discuter. Peut-être que nous n'avons pas le temps de réfléchir. Ou bien les choses de l'Ordre ne sont pas la priorité... Peut-être que notre fragilité nous oblige à consacrer beaucoup de temps aux maisons les plus fragiles.

Ceci étant, la lettre de l'Abbé Général nous invite à approfondir la conscience de notre vocation et à la vivre authentiquement, quelle que soit la situation dans laquelle nous nous trouvons. Peut-être devrions-nous consacrer plus de temps à l'écoute de l'Esprit. Que dit-il aux églises ? Tout cela m'a rappelé le sujet de « l'autorité partagée » qui a émergé à Oriens en 2010 et qui a été présenté au Chapitre en 2011. Le problème sur lequel nous nous étions confrontés était que parfois nous avons vécu des situations dans lesquelles un problème n'était pas abordé dans une communauté en raison de ce que nous avons appelé « frontières/territoires de pouvoir ». L'Abbé Général estimait qu'il ne pouvait pas interférer avec ce qui relève de la responsabilité du Père Immédiat et le Père Immédiat pensait qu'il ne devait pas interférer avec le gouvernement de l'Abbé Général, au point de ne pas vouloir faire de conférences sur notre charisme. Un abbé démissionnaire ne pouvait rien dire à son successeur sur la maison fille, car cela l'aurait empêché de voir les choses avec des yeux neufs. Les problèmes ont donc continué jusqu'à ce qu'ils explosent ou disparaissent. Mais aussi le contraire : des Pères Immédiats qui exercent librement un pouvoir indu sur la maison fille. (Exemples)

Lorsqu'il y avait un fort individualisme dans les communautés, il y avait aussi une forte autonomie des maisons. On pensait que personne ne devait interférer avec une autre communauté par respect pour cette autonomie, même si beaucoup voyaient qu'il y avait des problèmes.

La fragilité nous a changé. Aujourd'hui, de nombreuses maisons sont davantage disposées à être aidées. Il y a un manque de Pères Immédiats, mais on espère que les nouveaux « délégués

» des Pères Immédiats voudront savoir quelque chose sur leur nouvelle Maison fille par des personnes qui la connaissent mieux qu'eux.

Nous n'avons pas besoin de nouvelles structures, mais de plus d'ouverture et de volonté de communiquer, de s'entraider avec compassion et créativité. C'est une manière d'exprimer l'espérance et de croire à la possibilité de changement, de conversion.

Il peut également s'agir d'un « abus de pouvoir » lorsque l'autorité qui a été donnée pour aider les autres dans leurs difficultés n'est pas utilisée par crainte de blesser les sentiments des personnes – au niveau communautaire et dans d'autres structures de l'Ordre.

Les Régions ont aussi la responsabilité de parler des problèmes qu'elles connaissent dans une de leurs maisons, au Père Immédiat, à l'Abbé Général, à l'Évêque. Et si la Région ne le fait pas, n'importe quel Supérieur pourrait faire connaître ses préoccupations à l'autorité compétente sans créer une nouvelle structure juridique et sans qu'on lui dise que chaque maison est autonome et qu'il ne doit y avoir aucune ingérence. La Règle de Saint Benoît nous y invite à le faire en cas d'élection irrégulière mais aussi dans d'autres cas. Un exemple de l'absence de cette collaboration au service de l'autorité a été vu dans le cas de Westmalle.

Conversion

Les Constitutions et les Statuts parlent de respect, d'entraide, d'humilité et de charité, favorisant l'harmonie. Chaque communauté sera soutenue dans son unité s'il y a unité entre le Supérieur et le Père Immédiat - partenaires au service de l'autorité - unité dans la Région, unité dans l'Ordre.

Alors peut-être que notre réflexion sur le rôle des Régions ne concerne pas tant les nouvelles structures ou les moyens pratiques de rationaliser la pastorale, mais plutôt notre conversion, la confiance, l'ouverture, l'humilité, la disponibilité à offrir et à accepter de l'aide, à nous sacrifier les uns pour les autres, comme collaborateurs au service de l'autorité. Rechercher le bien de chaque Maison mais aussi de la Région et la façon dont nous pouvons assurer au mieux la transmission de notre charisme à la génération future. Nous devons avoir le courage de dire la vérité avec amour et accueillir la vérité qui nous est dite avec amour. L'autorité partagée c'est le soin partagé. Nous pouvons partager nos fractures, nos fragilités, nos doutes, nos regrets, ainsi que chercher de nouveaux chemins de vie, mais nous avons besoin de discernement et de prendre des décisions claires. Nous devons tous faire notre part, en collaborant ouvertement et sans craindre de marcher sur les pieds de qui que ce soit. La conversion et le changement ne se font pas sans souffrance.

J'ai eu la grâce de me rendre à Acey pour les funérailles de Dom Godefroy. Tout l'Ordre semblait être présent - je ne sais pas si quelqu'un a compté combien nous étions. Tout le monde est arrivé avec un sentiment de choc et de perte devant cette tragédie. Mais en célébrant la liturgie, comme c'est le cas dans la célébration chrétienne de la mort, une vie nouvelle est née. C'est devenu une célébration de la vie, de l'amitié, de la résurrection. Je pense que nous sommes tous rentrés chez nous avec une Parole de Dieu pour l'Ordre : l'avenir de tous nos monastères est entre Ses mains. Je pense à ce jour comme une Fête de la fragilité.

Comment ne pas être libres de nous entraider de toutes les façons possibles ? Non pas parce qu'on nous a chargé de le faire, mais parce que le bien de l'autre est de la plus haute importance. Nous pourrions ne pas être en mesure de faire grand-chose matériellement pour l'autre à cause de nos limites, mais nous pouvons dire la vérité avec amour et nous entraider pour affronter chaque nouvelle réalité comme faisant partie de Son plan.

Je pense qu'en 1964 Dom Guerric avait raison : le rôle des régions est de mieux se connaître pour mieux s'aimer.

DIALOGUE SUR LE ROLE DES REGIONS

Il nous semble que l'idée de donner davantage de responsabilités aux Régions naît de l'impression que le Chapitre Général a trop de travail à faire, si bien que l'emploi du temps est trop lourd et le rythme trop intense. Même chose pour l'Abbé Général et son Conseil qui sont surchargés. A cela s'ajoute le manque de Pères Immédiats. Mais c'est une richesse, car c'est un Chapitre international qui compte environ 150 Maisons : il nous semble que le programme sera toujours chargé. Nous devons arriver bien préparés personnellement avec le fruit des réunions de la Région, avec une collaboration entre la Région et les Pères Immédiats.

Nous sommes d'accord pour dire que les problèmes doivent être traités au niveau local et régional, mais qu'il n'est pas nécessaire de créer de nouvelles structures. Au contraire, les Régions doivent devenir des organes pastoraux plus efficaces, car elles sont plus capables et plus enclines à aborder et à traiter les problèmes difficiles et délicats.

Nous avons parlé de la nécessité de l'ouverture et de la vérité dans les échanges des Régions. Il est important pour nous que les rapports des Maisons soient lus et commentés ensemble, au début de nos réunions. Plus nous avançons, plus nous nous connaissons, plus le partage, les questions et les commentaires sont concrets et pastoraux. Nous essayons de comprendre ensemble la situation de chaque communauté et de ce qui pourrait peut-être être une aide valable pour la vie. Nous pouvons suivre le parcours de chaque communauté, année après année, dans un esprit d'autorité partagée, pour le bien de chaque Maison. Nous prenons à cœur les difficultés pour chercher de nouveaux parcours de vie. Nous aimerions et espérons que ce dialogue transparent pour la vie progresse dans toutes les Régions.

Nous nous rendons compte que les trois grandes Régions continentales n'ont pas la possibilité de réunions et de communications que nous avons. Il est donc difficile de développer une pensée commune et de l'apporter au Chapitre. En cela, nous sommes tous appauvris. Mais le regroupement des monastères européens en d'autres grandes régions serait-il la solution ? Serait-il possible pour Oriens de se diviser en deux régions distinctes, chacune avec son propre visage, maintenant qu'elles ont trouvé une identité en tant que sous-régions ? Est-il possible de diviser le RAFMA en deux régions, en fonction de la zone géographique ou de la langue ? Ou bien l'Ordre pourrait-il aider financièrement la RAFMA à faire deux réunions ensemble, en plus de celle qui précède le Chapitre ? Certaines communautés de la REMILA pourraient peut-être rejoindre la RE, ce qui permettrait d'ouvrir de nouveaux horizons ? Une utilisation plus fréquente de Zoom nous aiderait peut-être tous ?

En tout cas, nous pensons que les Régions doivent rester libres de choisir leur propre composition et celle-ci ne pas être déterminée par le Chapitre Général. Cette composition doit cependant refléter la diversité et l'ouverture, et non une mentalité fermée sur soi. Notre expérience à la ReM nous montre que la diversité de nos situations nous enrichit et nous aide à écouter et à approfondir nos dialogues.

Les Régions doivent être de plus en plus conscientes qu'elles sont des instruments d'appartenance à tout l'Ordre, comme l'a exprimé l'Abbé Général dans sa lettre du 20/08/2023. Au-delà de nos différences, il y a notre unité et notre identité de fond : notre charisme et notre mission dans l'Église universelle, Corps du Christ.

Nous nous demandons si toutes les Régions comprennent l'importance des votes pris lors de leurs réunions et le fait qu'ils constituent une manière de faire entendre leur voix. La Commission Centrale doit prendre en compte chaque proposition déjà votée par une Région. Si, en revanche, une suggestion intéressante a été examinée, et figure peut-être dans le rapport de la Région, mais n'a pas été votée, elle peut être ignorée.

- **RENCONTRE AVEC DOM STEFANO VISINTIN OSB, ABBE DE PRAGLIA ET SA CONFERENCE**

- ANNEXE 1

LES ABUS

QUELQUES CONSIDERATIONS A PARTIR DE LA CONFERENCE DE LA PROF. M. J. THIEL

En tant que ReM, nous avons souhaité reprendre la conférence sur les abus dans la vie religieuse donnée lors du dernier Chapitre général par la Professeuse Marie-Jo Thiel, qui, faute de temps, n'a pas pu être reprise correctement pendant le Chapitre lui-même.

Nous ne prétendons pas faire une critique ou une réfutation scientifique des affirmations de la professeuse, mais nous pensons qu'il est important de revenir aux fondements de l'anthropologie monastique, et avant tout chrétienne, parce que nous y reconnaissons une proposition de vie et un chemin de vérité qui sont authentiques et encore valables aujourd'hui.

Notre réflexion a été stimulée par une contribution de la communauté de Vitorchiano, qui fait part de quelques observations de fond sur la conférence de Madame Thiel.

Nous tous, membres de la ReM, nous reconnaissons dans cette évaluation et souhaitons la partager avec l'Ordre, de même que l'important approfondissement et l'étude réalisés par M. Maria Francesca de Valserena sur la réalité des abus aujourd'hui.

Le scandale des abus est une blessure profonde dans la vie de l'Église d'aujourd'hui et révèle non seulement une faiblesse morale, mais surtout la perte d'une vision chrétienne de l'homme et de son destin, et la conscience que le Christ guérit et sauve l'homme dans son intégralité.

Lors du dialogue et du partage, nous avons élargi notre réflexion en essayant de comprendre la place que les visions anthropologiques exprimées par M.me Thiel occupent dans la vie concrète de l'homme d'aujourd'hui, et en particulier chez les jeunes que nous rencontrons.

Ce qui semble prévaloir chez la majorité des jeunes aujourd'hui, c'est l'idée d'un "moi" totalement dissocié de toute proposition ou de tout jugement de valeur. Cette attitude était

autrefois illustrée de la manière suivante : "Je suis arrivé par hasard, je fais ce que je veux, je choisis même le moment de ma mort".

Derrière leur apparente insouciance, on perçoit un profond désespoir, le besoin de rencontrer des signes crédibles de vie, d'amitié et d'espérance. Ces jeunes, souvent de façon inconsciente, nous demandent de continuer à être une espérance pour eux. C'est le témoignage que nous devons donner dans nos monastères, et nous pouvons dire que cette rencontre avec les jeunes générations, par grâce, continue à se faire.

Cependant, cette conférence reste un défi pour entamer une véritable réflexion sur l'exercice de l'autorité au sein de nos communautés.

Plutôt que de réagir à la situation du scandale des abus de manière purement "défensive", il nous semble important de faire des propositions, de pouvoir offrir à nos communautés et à ceux qui nous rencontrent une vision chrétienne de la relation entre maître et disciple, telle que la Règle la propose, dans une perspective de paternité/maternité/filialité.

Les supérieurs de la ReM sont d'accord pour commencer à réfléchir sur cette question au niveau de la Région et pour la proposer au prochain Chapitre Général.

Concernant le Protocole pour la prévention des abus : les monastères français y travaillent depuis longtemps ; pour les monastères italiens, un projet de Protocole a été présenté lors de cette rencontre, rédigé par Sr Gabriella di Vitorchiano (Postulatrice), que les monastères devront encore évaluer.

Ci-dessous les considérations sur la conférence de la professeur Marie-Jo Thiel, présentée par Mère Rosaria, et en annexe l'étude sur les abus faite par Mère Maria Francesca.

Considérations sur la conférence de la professeur Marie-Jo Thiel

1. La vision de l'homme à partir de laquelle la psychologie moderne n'est pas la vision chrétienne, et elle ne nous semble même pas vraie : l'homme n'est pas seulement son corps et son instinct, ce n'est pas un ensemble de sollicitations auxquelles le cerveau doit obéir, et avec lui tout le reste. Cette vision réduit la dimension de la liberté, de la possibilité de choisir qui, bien que rendue difficile par l'habitude du péché, demeure. La raison est considérée dans un sens négatif : il est vrai que nous ne sommes pas faits que de raison, mais la capacité de raisonner et la capacité de vérité sont propres à l'homme, du fait de l'image de Dieu qui est en nous.
2. Plutôt que de prendre en compte notre habitude du péché et notre fragilité due au péché originel, avec pour conséquence un chemin de conversion nécessaire, la professeur Marie-Jo Thiel remet en cause la Règle et l'Écriture parce qu'elles peuvent être mal interprétées. Mais tout texte est sujet à interprétation. Ce qui garantit une interprétation correcte des textes sacrés, comme la Règle, c'est la tradition de l'Église et du Magistère, ainsi que l'expérience vécue d'une foi authentique et partagée. Si toutes les phrases de la Règle ou de l'Écriture qui ont été mal interprétées au cours de l'histoire étaient supprimées au lieu d'être expliquées correctement, que resterait-il ? C'est une solution erronée et naïve : nous savons par expérience que dans les années 1960 et 1970, de nombreuses autorités, par exemple de nombreux prêtres et pères de famille, ont décidé de se faire appeler "frères" ou simplement par leur prénom, et de fait, étaient des abuseurs. Ce n'est pas en changeant les mots que l'on résout les problèmes, mais au contraire en approfondissant leur signification selon la vision et l'expérience chrétienne.

3. Elle part d'une vision négative de l'autorité qui insinue tout de suite une suspicion sur chaque supérieur et ne prend pas en compte le fait que les abus sont généralement commis par des personnes déviantes ou atteintes par des pathologies.
4. Ce qui frappe le plus c'est que les points de la Règle les plus « incriminés » sont les plus christologiques : l'obéissance et l'humilité.
5. On ne considère pas, comme l'a démontré Benoît XVI dans son texte sur les abus, que de tels abus sont la conséquence d'une théologie et d'une morale déformée. Il est peut-être bon de le rappeler car la première chose à assainir c'est la penser.
6. En critiquant le Prologue de la Règle et en particulier le fait que l'on se réfère à une obéissance claire et ponctuelle à l'Abbé, le professeur ne tient pas compte de la sacramentalité de notre vie : on ne peut pas obéir de façon abstraite (à Dieu seul), mais seulement à une personne concrète, autrement notre obéissance sera toujours ajustée à nos critères et sera le reflet de ce que nous voulons nous, et non de ce que Dieu demande. L'Abbé est l'expression de l'altérité de Dieu.
7. L'auteur se demande pourquoi il y a "une telle connotation négative de la volonté" dans la Règle. Cette demande découle d'une interprétation erronée de la Règle. C'est le terme "*proprius*", opposé dans la spiritualité patristique à "*communis*" (commun avec Dieu et l'Église) qui est négatif et non la volonté : dans ces passages Saint Benoît parle de la "volonté propre", de nos caprices et de nos péchés qui nous éloignent de Dieu.
8. Il ne nous semble pas que notre spiritualité nie les émotions, au contraire, chez nos Pères Cisterciens le thème de l'*affectus* est très présent.

Il nous semble important de rappeler ces aspects de l'anthropologie catholique, car aujourd'hui, alors que nous sommes confrontés à d'autres anthropologies, il devient urgent de savoir rendre compte de notre identité.

● L'ORDRE FACE A LA BLESSURE DES ABUS

ETUDE DE M. MARIA FRANCESCA DE VALSERENA

● ANNEXE 2

RENCONTRE AVEC DOM BERNARDUS

Après le Chapitre Général de septembre 2022, j'ai commencé à visiter les communautés, en choisissant de commencer par celles qui n'avaient pas eu de visite de l'AG depuis plus de dix ans : un beau groupe de monastères. Je sens, en même temps, que ma présence est requise dans d'autres monastères qui sont en difficulté. Nous évoquons ici **un premier problème** de l'Ordre dont nous sommes tous bien conscients depuis plusieurs années : celui des Pères Immédiats. Il y a beaucoup de Pères Immédiats qui ne sont plus en mesure de remplir leurs fonctions, et par conséquent un bon nombre de problèmes finissent sur la table de l'Abbé Général et de son Conseil. Cette situation n'est évidemment pas bonne et certains pensent que l'Abbé Général et son Conseil veulent centraliser l'Ordre. Si la structure du Père Immédiat ne fonctionne pas correctement et que les problèmes parviennent directement à l'Abbé Général, cela ne me plaît pas, mais il faut bien que quelqu'un s'en occupe.

Je suis heureux de voir que nous commençons à avoir des abbesses ou des prieures qui assument le rôle de Pères Immédiats ; c'est une aide réelle dans la situation actuelle. Il appartiendra aux Régions et au Chapitre Général de juger s'il s'agit ou non d'une bonne solution ; je suis content que les compétences de ces femmes de l'Ordre soient mises à profit pour apporter une aide et un soutien. Les premières expériences sont positives, surtout dans les communautés masculines, ce qui n'allait pas de soi au début ; nous avons vu que lorsque les abbesses agissent en tant que pères immédiats, cela fonctionne. Il y a des différences, mais ce sont des différences saines et je pense que les communautés masculines sont ouvertes à cela. Je suis très reconnaissant à ces abbesses et je suis également reconnaissant aux communautés qui les acceptent à ce titre.

Cependant, nous devons réfléchir sérieusement sur la structure du Père Immédiat ; je pense qu'il s'agit d'une structure bonne et respectable ; à mon avis, cependant, la question n'est pas tant de savoir si le Père Immédiat est un homme ou une femme mais, avant tout, de savoir comment il fonctionne en tant que Père Immédiat, surtout en ce qui concerne la qualité des Visites Régulières, qui a parfois été très négligée.

Nous avons eu la possibilité de consulter les Cartes de Visite de toutes les Communautés de l'Ordre faites après la crise de Covid ; beaucoup de visites n'avaient pas été faites au cours de ces trois/quatre dernières années. Cependant, dès que cela a été possible, les Pères Immédiats ont travaillé dur et nous avons reçu beaucoup plus de Cartes de Visites que d'habitude. Il y a de bons Pères Immédiats et de bonnes Cartes de Visite. Cependant, lorsqu'il y a des problèmes dans la communauté, nous constatons qu'ils ont souvent pour origine un manque de vigilance de la part du Père Immédiat. La structure du Père Immédiat est donc une bonne structure, mais si le Père Immédiat ne l'utilise pas correctement, les problèmes surgissent. Il ne s'agit pas toujours de grands problèmes, la plupart du temps il s'agit de petites choses.

J'ai fait une Visite régulière dans une communauté et j'ai demandé à voir les comptes du monastère. Le cellérier et le comptable ont été surpris par cette demande : cela faisait plus de vingt ans que les Pères Immédiats n'avaient pas demandé à voir les comptes. Un petit exemple, mais qui dit quelque chose sur la qualité de la Visite Régulière.

Deuxième point : Après le Chapitre Général, nous avons eu beaucoup de travail pour adapter les nouvelles Constitutions. Pendant le Chapitre, nous avons pris de nombreux votes modifiant les Constitutions ; il a fallu beaucoup de temps au Conseil pour regrouper les votes rédigés de façon correcte et pour y travailler. Nous avons trois langues officielles dans l'Ordre et il y avait de nombreuses différences entre les langues dans la rédaction des votes. C'est une bonne leçon pour le prochain Chapitre Général. Là encore, nous disposons d'une bonne structure dont nous n'avons pas fait bon usage.

Tout cela a pris beaucoup de temps avant que nous puissions présenter les votes au Dicastère. Avant le Chapitre Général, nous avons eu une réunion avec le Dicastère pour indiquer la direction que nous pensions que le Chapitre Général prendrait ; nous avons eu une autre rencontre au cours de laquelle nous avons présenté les changements que nous voulions faire ; nous avons ensuite attendu un certain temps avant d'avoir, peu avant Pâques, la réponse que vous connaissez tous. Le Dicastère a accepté tous les changements prévus pour les Constitutions des moines et a rejeté presque toutes les propositions faites pour les Constitutions des moniales. Cependant, le plus grand problème pour nous a été le grand nombre de questions posées par le Dicastère sur les fondations et les communautés en situation de fragilité. Cela a créé une certaine confusion, car les membres de la Commission de Droit soutenaient que le Dicastère n'avait pas le droit d'intervenir dans les Statuts de l'Ordre, parce que les Statuts relèvent de la loi interne de l'Ordre, ce qui a provoqué beaucoup de discussions et de pertes de temps. Il est vrai que les Statuts relèvent de l'Ordre, mais si une loi interne de l'Ordre va à l'encontre du Droit universel le Dicastère a le droit de faire des observations à son sujet. Nous avons recommencé à préparer les réponses et il y a quelques semaines, nous avons reçu les réponses du Saint-Siège. J'oubliais un détail : lorsque nous avons présenté nos réponses au Dicastère, nous avons également eu une réunion avec Mgr Carballo et à ce moment-là, il était clair que nous étions en syntonie ; cela nous a donné beaucoup d'espoir et la réaction du Saint-Siège a été positive.

La question la plus difficile à aborder est celle de la durée de la formation. Chaque fois que cela est mentionné, la réponse est : "c'est le souhait personnel du Saint-Père". L'autre réponse que l'on obtient toujours, lorsque l'on parle des temps de la formation avec le Dicastère, est : " Oui, cela pourrait être une bonne idée pour les moines " avec le risque d'un Cor Orans pour les moines.

Pour le moment, toutes les propositions faites pour les Constitutions ont été acceptées. Il y a encore une petite question en suspens sur la Cst. 29 concernant la clôture. Le Saint-Siège ne voit pas d'inconvénient à ce que les Constitutions des moines et les Constitutions des moniales soient identiques ..., mais il souhaite ajouter quelques mots dans les Constitutions des moniales ; il ne s'agit pas d'un ajout important, mais nous ne sommes pas sûrs de la signification que ces mots pourraient avoir. Nous avons demandé à des spécialistes du droit canonique de vérifier cet ajout : "*elles suivront en tout le droit universel de l'Église*". Ce sont des mots qu'il faut évaluer avec soin pour comprendre les implications juridiques qu'ils peuvent avoir.

La Commission de Droit travaille à l'incorporation des modifications apportées dans toutes les Constitutions, dans les trois langues, parce que nous avons découvert que dans les trois versions existantes il y a des différences de traduction, et ce qui complique encore le travail, c'est la demande du Saint-Siège d'un texte en latin, ce qui n'avait pas été demandé en 2013. Avec l'unification des deux branches de l'Ordre, de nombreux changements ont été apportés. Nous recherchons un spécialiste en latin : si vous avez des noms à nous proposer, nous serons heureux. Pour l'instant, nous avons trouvé une moniale cistercienne de Seligenthal, qui est prête à faire cette traduction : encore une fois, une aide féminine.

Nous avons séparé les Constitutions des Statuts, parce qu'il y a déjà un accord écrit avec le Dicastère pour les Constitutions et que nous voulons en finir avec cela. Pour les Statuts, nous voulons attendre pour avoir une réunion avec la nouvelle Secrétaire du Dicastère. Le plus grand problème pour nous actuellement est de faire comprendre au Dicastère notre identité monastique. Auparavant, la personne responsable de la vie monastique était un Carmélite français qui avait une bonne connaissance de la vie monastique et une expérience personnelle provenant de sa propre vie religieuse, mais pour l'instant, la majorité du personnel vient des Communautés Nouvelles. Nous attendons également la nomination d'une nouvelle sous-secrétaire ; le précédent sous-secrétaire était américain et travaillait très bien.

Les modifications des Constitutions ont été achevées avec Mgr Carballo, mais il appartiendra ensuite au prochain Chapitre Général de décider ce que nous voulons faire au sujet de la

formation, s'il acceptera l'état des choses pour le moment ou s'il demandera aux moines de faire la même chose, ou s'il demandera à l'Abbé Général et à son Conseil de retourner au Dicastère pour en reparler. Pour l'instant, nous laissons tomber, car les Statuts sont très importants. En tant qu'Ordre, nous avons des Statuts très élaborés sur les fondations et, sur le fond, nous partageons le point de vue du Dicastère selon lequel une personne ou un groupe ne peut pas faire une fondation sans le consentement de la communauté. Pour cela nous voulons avoir un dialogue clair avec le Dicastère, sans revenir sur le point de la formation.

Troisième point

Dans l'Ordre, il y a quelques communautés qui ont besoin plus que d'autres de notre prière :

- **Latroun**, en Israël. Les Frères vivent dans un abri anti-aérien depuis que cette nouvelle guerre a éclaté. Dom Patrick, abbé émérite de Sept-Fons et supérieur local, m'envoie chaque jour des nouvelles de la situation. Il y a un camp militaire à côté du monastère et de nombreux missiles s'y dirigent, ce qui rend la situation très dangereuse pour les moines. Aujourd'hui, ils ont pu quitter l'abri, après huit jours, mais la situation reste tendue.
- **Mokoto**, au Congo. Il y a encore des milliers de réfugiés dans leur monastère. Les gens ne peuvent pas retourner dans leurs villages et commencent à construire des abris plus solides. La communauté craint donc que ce sera plus difficile de les renvoyer par la suite. Pour l'instant, ils sont en mesure d'offrir de la nourriture et des soins médicaux aux réfugiés.
- **La Paz**, au Panama. Au Nicaragua, l'Église est persécutée. Les sœurs ont appris qu'elles étaient sur la liste noire du gouvernement. Après avoir consulté la Maison Mère, le Père Immédiat et le Père Général, elles se sont réfugiées au Panama. Accueillies par l'archevêque, elles ont cherché et trouvé un endroit adapté pour un monastère, à 160 km au sud de la capitale, Panama City. J'ai l'intention d'y faire une visite à Noël.

Dernier point problématique que je voudrais affronter.

Il y a 150 communautés et plus de la moitié d'entre elles ont moins de 10 membres, et parmi elles, la moitié ont moins de 6 membres. C'est une situation de plus en plus difficile à tous les niveaux, pour laquelle nous n'avons pas de réponse. Certaines de ces communautés sont vivantes et peuvent envisager une croissance, un avenir, mais la plupart d'entre elles sont vieilles et n'ont pas d'avenir. Il est très difficile de mettre ces communautés face à leurs difficultés, beaucoup veulent simplement survivre et sont prêtes à faire n'importe quoi pour cela. Elles acceptent facilement des candidats, sans faire de discernement, parce que chaque nouveau candidat offre un espoir de survie, mais dans bon nombre de ces communautés, au lieu d'offrir une formation aux candidats, il arrive que ce soient les candidats qui prennent en charge la communauté. Nous avons de nombreux cas où un profès de vœux temporaires est prier, ou a la responsabilité de cellérier : vous pouvez imaginer les problèmes que cela peut créer.

Faire face à ces situations nous absorbe, moi et le Conseil, à tel point que nous n'avons plus le temps et l'énergie pour soutenir les communautés qui vont bien ; pour le Conseil comme pour moi, il est important de travailler non seulement pour les communautés en difficulté, mais aussi pour celles qui sont porteuses de vie.

Nous ferons une mini-Commission Centrale on-line dans les premiers jours de décembre. J'aimerais utiliser davantage la Commission Centrale comme le Conseil élargi de l'Abbé Général. Pour la Commission Centrale, j'aimerais organiser une réunion on-line chaque année et une réunion en présentiel l'année suivante : je pense que cela résoudrait de nombreuses difficultés liées à la participation active.

En tant que ReM, nous avons eu un dialogue sur la dernière lettre de l'Abbé Général, qui a ensuite été enrichi par une réflexion supplémentaire offerte par la visite de l'Abbé Général lui-même.

LETTRE DE DOM BERNARDUS **“Unis par un merveilleux lien de charité”**

20 août 2023

Synthèse du dialogue

Le thème de la lettre circulaire de Dom Bernardus a suscité le témoignage de certains supérieurs de la ReM qui, ces derniers temps, ont reçu une aide et un soutien particuliers, soit du Père Immédiat, soit de la Région, soit d'autres instances de l'Ordre, et qui en sont reconnaissants. En écoutant leur expérience, les autres Supérieurs ont également évoqué certains moments difficiles dans l'histoire de leur communauté, et l'aide qu'ils ont reçue à ce moment-là.

Nous sommes tous sincèrement reconnaissants d'appartenir à l'Ordre, non seulement pour l'aide concrète (pastorale ou économique) que nous recevons, mais aussi pour l'Ordre lui-même, pour sa structure et son fonctionnement, dans lesquels nous voyons la charité et la communion à l'œuvre. C'est une grâce singulière, qui nous vient de notre tradition, que nous ne retrouvons pas dans d'autres Ordres et Congrégations, et que nous devons entretenir, préserver et transmettre. Pensons aussi à la force d'appartenance qu'ont engendrée certains documents rédigés après le Concile : *la Déclaration sur la vie cistercienne*, le Statut sur *Unité et Pluralisme*, et le travail réalisé ensemble pour la révision des Constitutions.

En cherchant les raisons qui peuvent causer dans les communautés l'affaiblissement du sens d'appartenance à l'Ordre, et donc l'isolement, il nous a semblé que cela dépendait davantage du manque de conscience d'être héritiers d'une tradition que de l'éloignement géographique, dans lequel certaines communautés peuvent se trouver. Nous sommes les dépositaires d'un charisme que nous avons reçu, d'une forme de vie que d'autres nous ont transmise, nous sommes issus d'une tradition : il nous semble que beaucoup des problématiques actuelles de l'Ordre proviennent de cette perte de conscience.

Nous sommes convaincus que nous ne nous faisons pas seuls, ni en tant qu'individus, ni en tant que communautés, ni en tant qu'Ordre, même là où il y aurait un Supérieur particulièrement charismatique. Il n'y a pas d'appartenance au Christ sans appartenance à l'Église à tous ses niveaux : communauté, Ordre, Église universelle. Nous sommes certains de cela et nous sentons la responsabilité de former dans nos communautés un sens profond d'appartenance à l'Ordre, qui nous accompagne toujours et pas seulement dans les situations difficiles et de pauvreté.

Nous sommes conscients que le sentiment d'appartenance à l'Ordre est principalement reçu par la communauté grâce à la formation que nous, Supérieurs, offrons : la tâche du Supérieur est d'ouvrir la communauté à la beauté et à la souffrance de l'Ordre, de l'informer de ce qui se passe et surtout, à partir des événements qui se présentent, d'ouvrir un chemin de réflexion, d'intégration et de prière au sein de la Communauté, car l'Ordre est un corps vivant dans lequel chacun est appelé à faire circuler la vie.

Les exemples que Dom Bernardus donne dans la lettre rappellent un vécu très réel et même tragique (la persécution de l'Église au Nicaragua, la guerre au Congo où se trouve Mokoto, la mort de Dom Godefroy) et cependant l'Abbé Général ne s'arrête pas au tragique, mais y donne une lecture pascale et y voit l'incarnation de l'idéal de la Charte de Charité. Cette perspective pascale éclaire aussi l'expérience de certaines de nos communautés qui ont accueilli ou soigné des sœurs de maisons récemment fermées.

Ce que nous désirons, parce qu'il nous semble que cela pourrait vraiment aider les supérieurs et les communautés à cheminer ensemble en tant qu'Ordre et à grandir dans la conscience d'une appartenance mutuelle, c'est avoir un sujet pour le Chapitre Général. Un sujet commun aide à réfléchir, à se confronter, à se préparer, à impliquer les communautés, à faire un travail commun pour grandir dans une communauté d'intentions et avec une vision commune.

Rencontre avec Dom Bernardus

Au cours de la rencontre, l'Abbé Général a communiqué des faits qui ont suscité en lui le désir de faire de l'objet de sa dernière lettre, le sens d'**appartenance à l'Ordre**. Les voici en bref:

- Certaines communautés petites ou fragiles vivent une fermeture : elles se défendent et se replient sur leur précarité.
- Certaines communautés grandes et jeunes, en revanche, vivent dans l'illusion de l'autosuffisance, sans désir de relation avec l'Ordre et l'Église locale, comme dans un univers parallèle.
- Une certaine mentalité "trappiste" à l'ancienne survit encore dans l'Ordre. Elle conçoit l'unité comme une uniformité et ne s'interroge pas profondément sur le lien qui existe entre les frères d'une même communauté et entre les communautés de l'Ordre. De cette façon on vit un certain individualisme : chacun cherche sa petite vérité et on ne cherche pas ensemble la volonté de Dieu.
- Parfois, les communautés s'isolent en se défendant derrière une fausse vision de l'autonomie. L'autonomie de chaque communauté est une réalité vraie et bonne, mais au sens chrétien, l'autonomie est relative.
- Enfin, la Covid est un autre facteur qui a donné à certaines communautés le sentiment d'être isolées.

Face à ces défis, **Dom Bernardus désire réaffirmer** qu'être chrétien implique une appartenance à l'Église, et que cette appartenance concerne tous les domaines et tous les niveaux de la vie. Nous ne nous faisons pas tout seuls. Nous ne sommes pas en communauté par hasard, mais parce que nous sommes appelés par le Seigneur à une même vocation et pour former une Église, comme le disent nos Pères Cisterciens. C'est pourquoi il a voulu souligner dans sa lettre des exemples d'appartenance et de charité qui expriment la vitalité actuelle de notre charisme. En réaction à sa circulaire, il a reçu d'autres témoignages de charité vécue dans notre Ordre, qui documentent combien la vie circule dans et entre les communautés de notre Ordre. C'est cela qu'il se sent appelé à promouvoir. Dans cette optique, il a exprimé quelques lignes et quelques souhaits:

- Un texte à redécouvrir, pour dépasser la vieille mentalité trappiste : *le Statut sur Unité et Pluralisme*.
- Il faudrait favoriser un lien entre les communautés par le biais du Chapitre Général, et pour cela il est important que les Communautés soient impliquées dans la préparation et qu'à la fin du Chapitre elles soient informées, qu'elles reçoivent une transmission dans ce sens.
- Il est important que les Régions fassent des propositions, fassent circuler les idées et, par l'intermédiaire de leurs Présidents, apportent des idées à la Commission Centrale en vue du Chapitre Général.

Nous sommes très reconnaissants de la présence de Dom Bernardus à la ReM et de la possibilité que nous a donné cette rencontre, que nous souhaitons partager avec les Maisons de notre Ordre, dans un désir renouvelé de cheminer ensemble.

PRESENTATION DU DOCUMENT SUR L’AFFILIATION

par M. Anne-Emmanuelle - Blauvac

L’Affiliation est une forme d’aide proposée par *Cor Orans* (54-64) que les moniales peuvent utiliser dès maintenant comme un choix possible pour revitaliser une communauté qui est dans une étape de grande fragilité, pas réellement autonome dans la réalité.

La finalité doit être claire : ce n’est pas une étape pour une fermeture : il y a d’autres chemins pour cela ; mais une nouvelle opportunité de donner la vie à une communauté. Ce lien d’alliance entre deux communautés est une nouvelle expression de la Charte de Charité pour que la Communauté vive.

A ce jour, je ne pense pas que l’Ordre ait déjà eu recours à cette possibilité pour un monastère de moniales, mais nous avons le droit de le proposer.

*Au CG, l’Affiliation a été présentée (P. 63-65 du Livret du CG 2022) et les Commissions du Chapitre l’ont étudiée et émis un certain nombre de remarques.

*Les Régions REI et Récif ont travaillé sur le sujet. Je n’ai pas d’autre comptes-rendus.

A l’aide de ces documents, je propose de lire le texte paragraphe par paragraphe et je dirai au fur et à mesure de cette lecture les réflexions des Commissions du Chapitre, qui, dans l’ensemble semblent favorables à cette nouvelle forme juridique pour aider un monastère. J’y adjointrai l’apport des Régions REI et la RéciF.

L’Affiliation est un instrument juridique voulu comme mesure d’aide pour donner une chance de vie.

La Communauté est affiliée (= *affiliée*) à une autre communauté (= *affiliante*).

La Communauté affiliée conserve sa propre économie, sa capacité à recevoir des novices, la stabilité dans sa propre maison.

Par contre, son autonomie demeure suspendue : un seul Chapitre conventuel.

Les questions qui se posent touchent le lieu de la formation, les votes d’admission aux professions, la place du Père Immédiat de la Communauté affiliée.

C’est un processus de suspension de l’autonomie en vue d’un discernement sur l’avenir. C’est donc une structure temporaire pour quelques années, en vue d’un discernement pour l’avenir : soit récupérer l’autonomie soit en direction d’une fermeture ou d’une fusion.

VOTES ReM 2023

Votants: 14

1. Nous souhaitons une synthèse du Chapitre Général, comme mémoire de ce qui a été vécu.
OUI 13 NON 0 ABS 1 proposition acceptée

2. Nous souhaitons que le Chapitre Général détermine des thèmes de réflexion que les communautés devront approfondir, et dont elles devront apporter les résultats aux réunions régionales.
**OUI 14 NON 0 ABS 0 unanimité
proposition acceptée**

3. Nous proposons que le thème du prochain Chapitre Général soit “l’autorité dans son exercice de paternité/maternité-fraternité”.
**OUI 14 NON 0 ABS 0 unanimité
proposition acceptée**

4. Selon la Charte de Charité, nous venons au Chapitre Général dans un esprit de conversion, qui inclut la disponibilité à recevoir des critiques, des corrections et du soutien pour nous et notre communauté.
**OUI 14 NON 0 ABS 0 unanimité
proposition acceptée**

5. Les capitulants s’engagent à préparer avec soin le Chapitre et les dossiers qui leur sont confiés.
**OUI 14 NON 0 ABS 0 unanimité
proposition acceptée**

6. Nous pensons qu’il serait temps que la composition des 14 commissions soit renouvelée
OUI 13 NON 0 ABS 1 proposition acceptée

7. Il serait nécessaire de donner plus d’attention aux nouveaux supérieurs, avant et pendant le Chapitre.
**OUI 14 NON 0 ABS 0 unanimité
proposition acceptée**

8. Nous encourageons l’Abbé Général à poursuivre la diffusion de lettres sur les différents thèmes de la vie monastique cistercienne.
**OUI 14 NON 0 ABS 0 unanimité
proposition acceptée**

9. Les Commissions ‘ad hoc’ doivent préparer des rapports clairs et complets, en indiquant qui elles ont écouté, les motifs de leurs décisions, et que les personnes impliquées ont été informées avant la présentation en aula.
**OUI 14 NON 0 ABS 0 unanimité
proposition acceptée**

10. Lorsque les 14 Commissions travaillent sur un même thème, nous souhaitons que la Commission de Coordination fasse ou confie à un membre du Chapitre Général une synthèse des 14 rapports.

**OUI 14 NON 0 ABS 0 unanimité
proposition acceptée**

11. Il serait souhaitable que, de temps en temps, certaines rencontres aient lieu uniquement entre moniales ou entre moines, par exemple sur le sujet de l'expérience faite de « Mères Immédiates ».

OUI 12 NON 1 ABS 1 proposition acceptée

12. Plutôt que de nouvelles structures, nous désirons à l'intérieur des Régions une collaboration ouverte, en osant s'exprimer, pour le bien de chaque supérieur et des communautés.

**OUI 14 NON 0 ABS 0 unanimité
proposition acceptée**

13. Nous souhaitons compléter le §1 du *Document de travail sur l'adaptation aux institutions de l'ordre de l'instrument de l'affiliation selon Cor Orans* en demandant que « *les deux Pères Immédiats, celui du monastère affiliant et celui du monastère affilié, soient consultés dans le processus* ».

**OUI 14 NON 0 ABS 0 unanimité
proposition acceptée**

14. Nous demandons à ce que le processus d'affiliation, tel que décrit par le §2 de ce même document, soit revu en y incluant un vote délibératif de la part de la communauté affiliante, et un vote consultatif de la part de la communauté affiliée.

**OUI 14 NON 0 ABS 0 unanimité
proposition acceptée**

15. Nous souhaitons compléter le §4 de ce même document en incluant le supérieur de la communauté affiliée dans la « Commission pour le futur ».

**OUI 14 NON 0 ABS 0 unanimité
proposition acceptée**

16. Nous souhaitons modifier comme suit le §5 de ce même document : « *Par l'affiliation, le Chapitre Général suspend le status de monastère autonome (...). Le Saint-Siège en est informé* ».

**OUI 14 NON 0 ABS 0 unanimité
proposition acceptée**

17. Nous souhaitons modifier le §7 de ce même document en remplaçant l'expression « *nommée ad nutum* » par « *désignée* ».

**OUI 14 NON 0 ABS 0 unanimité
proposition acceptée**

18. Au §9, nous souhaiterions ajouter « *Au cas où une sœur d'une autre communauté voudrait rejoindre le monastère affilié, les changements de stabilité sont effectués avec l'accord du Chapitre conventuel de la communauté affiliante, et après consultation des professes solennelles de la communauté affiliée* ».

**OUI 14 NON 0 ABS 0 unanimité
proposition acceptée**

19. Au § 14 nous souhaiterions remplacer l'expression « *communauté fragile* » par « *communauté affiliée* ».

**OUI 14 NON 0 ABS 0 unanimité
proposition acceptée**

AUTOCRITIQUE - Tout le monde était content du climat fraternel qui s'est instauré dans notre Région et qui caractérise nos réunions ; beaucoup appréciée la vitalité et l'intérêt du travail réalisé ensemble, tant dans la préparation avec nos communautés que chez les supérieurs.

La franchise, l'ouverture et la fraternité de la réunion pastorale ont été particulièrement appréciées, même dans les aspects qui auraient pu être " gênants " ou difficiles à aborder.

Tous ont été très reconnaissants de l'aide apportée par ces moments. Nous avons également beaucoup de gratitude pour la présence et la participation de notre Abbé Général.

L'absence de M. Lucia di Naší Paní, Coprésidente, s'est ressentie, comme nous l'avons dit plus haut.

Nous devons grandir dans la discipline pendant nos dialogues : laisser du temps pour la traduction afin que chacun puisse comprendre ce que dit l'autre et ne pas intervenir immédiatement : cela faciliterait également le travail des traducteurs.

Autre point négatif relevé : la densité d'un programme à traiter par rapport à un temps insuffisant ; il a été souhaité de disposer de plus de temps, non seulement pour pouvoir discuter des rapports des Maisons, qui sont toujours un point très intéressant, mais aussi pour avoir la possibilité de faire des pauses de détente.

Tous ont apprécié d'être accueillis dans un monastère et de pouvoir suivre la liturgie monastique, même avec le handicap d'une langue étrangère.



PROGRAMME pour la REM 2024:
Service de l'autorité comme paternité et maternité

NAŠÍ PANÍ : 29 Avril - 4 mai

Les travaux commenceront le 29 avril (matin) et se concluront le 3 Mai (soir).
Il est possible d'arriver à Naší Paní le 27 avril pour ceux qui le désirent.

Programme prévu :

Deux conférences de S. E. Mons. Massimo Camisasca (Évêque émérite de Reggio Emilia-Guastalla) sur le thème :

Autorité : paternité e maternité

- Une conférence de M. Martha sur le thème :
Éducation à l'affectivité (elle précisera le sujet)

- Échange sur le thème au sein de la ReM :
*Quelle est notre conscience d'être Père et Mère de la communauté ?
Qu'est-ce que cela signifie engendrer à la foi ?*

POUR LA PARTICIPATION DES COMMUNAUTÉS

Réflexion sur le thème :

- *L'obéissance comme chemin de conformation au Christ, grâce à la filialité en raison de l'appartenance à la communauté. (Chaque communauté peut élaborer et préciser cette question pour ses propres dialogues.)*

Nous suggérons ici quelques pistes de réflexion, tant pour les supérieurs que pour les dialogues dans les communautés.

POUR LES SUPÉRIEURS

1. Comment conçois-tu le rôle du supérieur/de la supérieure ? Selon toi, peut-on parler de paternité et de maternité spirituelles ? Selon toi, en quoi consistent-elles ?
2. Que signifie pour toi que ta maternité/paternité doit être chaste ?
3. Quelle différence vois-tu en toi, lorsque tu vis ton autorité comme une maternité/paternité ou, au contraire, comme un pouvoir ?
4. Quelles sont tes peurs dans l'exercice de la maternité/paternité spirituelle ?
5. Quels sont les devoirs du supérieur/de la supérieure qui te causent le plus de difficultés ?
6. Qu'est-ce que cela signifie concrètement pour toi de te laisser engendrer par l'Église et par l'Ordre pour vivre la filialité en première personne ? (On ne peut pas être père si on n'est pas fils.) Et qu'est-ce que cela signifie pour toi de construire l'Ordre à ton tour ?
7. Qu'est-ce qui t'aide à exercer ta maternité/paternité spirituelle ?
8. Souhaites-tu que tes fils/filles grandissent et soient capables d'assumer des responsabilités ? Que fais-tu à cet égard ?
9. Souhaites-tu maintenir l'unité de la communauté autour de celui ou celle qui te succédera dans la fonction de supérieur(e) ? Comment transmets-tu cette valeur ?

POUR LES COMMUNAUTÉS

1. La vision de saint Benoît dans la Règle, en particulier au chapitre V, est-elle toujours pertinente pour nous ?
2. Quels sont les instruments les plus importants par lesquels s'exerce la paternité/maternité du supérieur/de la supérieure ?
3. Qu'est-ce que l'obéissance en regardant le Christ Fils obéissant ? Sans ce regard tourné vers le Christ, que devient mon obéissance ? Quelle obéissance le Christ désire-t-il pour moi ?
4. Quels sont les signes concrets de ma vraie obéissance/obéissance vécue dans la foi avec le jugement et le cœur, et quels sont au contraire les signes concrets d'une obéissance non-chrétienne ?
5. Quels sont les moyens concrets pour rentrer - après s'en être éloignés - dans une vision de foi par rapport à l'obéissance chrétienne ?
6. L'obéissance est-elle aussi pour moi une relation d'amour filial ? Qu'est-ce que cela veut dire concrètement que cet amour doit être chaste ? Qu'est-ce que cela veut dire concrètement que cet amour doit être humble ?
7. Cette relation filiale et cette obéissance me font-elles grandir dans la liberté responsable et la coresponsabilité en tant que membre adulte appelé à construire la communauté ?
8. Cette expérience de vraie filialité en Christ me rend-elle maternelle/paternelle à l'égard des plus jeunes membres de la communauté ? Qu'est-ce que cela veut dire concrètement ?

ANNEXES



1. *L'AUTORITE DANS LA REGLE DE SAINT BENOIT*

Dom Stefano Visintin, OSB, Abbé de Praglia

Dans la RB (*Regula Benedicti*), la figure de l'Abbé, qui est le responsable de la communauté cénobitique, non seulement apparaît rapidement (chapitre 2), mais elle est présente presque partout. Il n'y a donc aucun doute que la RB se fonde fortement sur la personne du supérieur.

Son rôle est prépondérant, car il contrôle tous les aspects de la vie de la communauté monastique, même ceux qui peuvent sembler moins importants et qui pourraient être délégués. Au n.32 de la RB, nous trouvons l'abbé qui distribue les outils pour le travail quotidien et qui, à la fin de la journée, les reçoit et note ce qui manque. Ailleurs, au numéro 38,6 de la RB, il est demandé à l'abbé d'évaluer si les moines ont besoin de plus de nourriture en raison d'un changement de circonstances. Dans la RB n.55, l'abbé s'occupe également des vêtements des moines.

Même lors des réunions communautaires, le rôle de l'abbé est primordial. Il est certes vrai qu'il doit convoquer tous les moines pour les consulter et qu'il doit écouter attentivement chacun d'eux, même les derniers arrivés (RB n.3). Cependant, même dans ce cas-là, la responsabilité de la communauté reste entre ses mains : il fixe l'ordre du jour, dirige la réunion et prend la décision finale.

La législation actuelle atténue cette autorité de l'Abbé en prévoyant également des votes collégiaux et délibératifs (l'Abbé ne peut pas aller à l'encontre du vote exprimé, mais peut néanmoins ne pas en tenir compte). Quoi qu'il en soit, on n'arrive jamais au point d'une "démocratie" complète. D'ailleurs, même l'Église est une démocratie sui generis, en ce sens que c'est un organisme qui n'est correctement hiérarchisé qu'en Dieu et où la force et le pouvoir sont distribués ; quelque chose peut venir du peuple de Dieu qui est aussi guidé par son Esprit. Il n'en reste pas moins que ce qui vaut dans l'Église comme dans le monastère, c'est une conception charismatique de l'autorité.

Du fait de son rôle primordial de l'Abbé doit :

- Déterminer l'orientation. Que faisons-nous et pourquoi ?
Des objectifs clairs et ambitieux vers lesquels concentrer émotions et énergie.
Il est nécessaire que les individus perçoivent leurs efforts dans le cadre d'une vision globale.
- Inculquer la discipline et la volonté de se conformer. Une structure formée par des principes et des valeurs est la condition préalable à la concession de la liberté. Elle sert à canaliser toutes les forces dans la bonne direction. La discipline est un moyen qui permet de focaliser l'énergie et l'attention sur ce qui compte le plus.

Les personnes ont besoin à la fois de liberté et de structure. Saint Bernard parle de la triade : discipline, nature et grâce. Il faut d'abord renoncer à l'amour excessif de soi (exprimé dans la Règle par "volonté propre") en adhérant à un idéal extérieur grâce à la "discipline" qui doit devenir partie intégrante de soi, comme s'il s'agissait de sa propre nature, puis enfin, il y a un espace pour la créativité illuminée par la "grâce" (par l'Esprit, par Dieu).

- Partager la passion pour le but à atteindre. Les personnes doivent être passionnées par les objectifs à atteindre et vivre en conséquence. Il faut faire preuve d'optimisme devant le groupe, et garder le pessimisme pour soi.

Les cordes intérieures des personnes sont toujours prêtes à être réveillées et utilisées, mais il faut comprendre le groupe et savoir en évaluer l'état d'esprit.

A contrario, du fait de son rôle primordial l'Abbé doit :

- - Croire en lui-même, en sa mission et en ses compétences, sans pour autant devenir arrogant. Comme le rappelle à plusieurs reprises la RB, il doit se souvenir qu'il devra rendre compte à Dieu de lui-même et des autres. Il doit en outre toujours veiller sur lui-même et sur sa personnalité : il y a peut-être quelque chose à corriger.
- - Accorder la liberté. La liberté augmente la créativité et la motivation, et la coresponsabilité construit la confiance du groupe. La liberté doit être accordée surtout pour le choix des outils et du style.

La RB reconnaît également l'importance de la délégation de pouvoir pour le bien du groupe et pour le bien de l'abbé lui-même.

Au n.31 de la RB, Benoît nous montre un responsable à qui l'abbé donne un pouvoir important : le cellérier. C'est l'administrateur des biens temporels de la communauté et en particulier de la distribution de la nourriture.

Cependant, même ce très important collaborateur de l'abbé est strictement soumis à des mises en garde concernant les limites de son pouvoir. Loin d'être une figure indépendante dans l'usage de son pouvoir, il lui est dit à plusieurs reprises qu'il est strictement subordonné aux ordres de l'abbé dont il ne doit pas s'écarter de quelque manière que ce soit.

L'abbé partage encore sa responsabilité avec les doyens (RB n.21).

Il est clair, cependant, qu'il faut leur faire confiance et qu'ils doivent être fiables.

Un autre signe de la délégation de pouvoir de Benoît se trouve au n.46,5-6 de la RB, où l'auteur aborde la question délicate des fautes et des péchés spirituels cachés. Ici, la RB semble admettre que, tout aussi importante que soit la direction spirituelle de l'abbé pour la communauté, elle ne peut probablement pas convenir à toutes les personnes et à toutes les situations. Les moines doivent être libres de choisir leur directeur spirituel et cette personne doit être considérée comme une autorité spirituelle dans le monastère.

Notons que ces exemples plutôt minimes de délégation de pouvoir dans la RB peuvent nous sembler peu significatifs, mais qu'ils constituent en fait un changement important par rapport à son modèle principal (la règle du Maître) où l'autorité de l'Abbé était omnicompétente.

Cette Règle précédente prévoyait également des officiers subalternes, mais sans véritable autorité. La RB a également cette tendance, mais dans une moindre mesure.

L'un des aspects les plus significatifs de l'autorité de l'abbé selon la RB est qu'il connaît les moines et prend soin d'eux. En d'autres termes, la RB propose *un leadership* qui, avant les préoccupations institutionnelles, met surtout l'accent sur l'attention portée à chaque personne qui se trouve à ses côtés.

Cet élément peut être déduit du titre que Benoît donne au supérieur, à savoir « abbas » ou père. Cette appellation donnée au supérieur renvoie non seulement juridico-institutionnelle mais surtout à une relation personnelle. La RB définit l'abbé comme celui qui exerce une attention directe et personnelle sur les moines dans de nombreuses situations.

Après l'exposé initial sur l'abbé (RB n.2), cette dimension plus pastorale de l'abbé apparaît dans un second temps, comme pour compléter les aspects mis en évidence dans la description initiale. Voici un passage typique de la RB (n.64) :

Il fait toujours passer la tendresse avant la justice... Il déteste les penchants mauvais, mais il aime les frères. Quand il corrige les autres, il est prudent et attentif à ne pas excéder. Il n'oublie jamais qu'il est fragile, lui aussi. Il se rappelle qu'il ne faut pas écraser le roseau déjà fendu... Il cherchera à être aimé par les frères plutôt qu'à être craint...

Ici, la référence directe sont les écrits de Saint Augustin, qui se réfèrent au Nouveau Testament. Le modèle de base est donc Jésus lui-même.

L'abbé selon Benoît est également voué à la mission de la réconciliation et du pardon. L'endroit où cela apparaît le plus clairement c'est probablement au n. 27 de la RB, sur 'la sollicitude de l'abbé envers les excommuniés'. Dans le premier paragraphe, nous lisons : "L'abbé prendra un très grand soin des frères qui ont fait des fautes." Outre la difficulté pratique de consacrer tous ses efforts à la réhabilitation du frère problématique, il convient de noter que Jésus regardait dans la même direction lorsqu'il affirmait catégoriquement : " ce ne sont pas les gens bien portants qui ont besoin du médecin, mais les malades". (Mc 2,17)

Cependant, comme l'explique à nouveau le n.27 de la RB, dans ce cas, les malades, c'est-à-dire les excommuniés, peuvent ne pas accepter les soins de l'abbé. En effet, ils peuvent être bloqués par une lutte contre son autorité, de sorte que celui-ci se trouve dans l'incapacité de les aider personnellement. Benoît suggère alors d'envoyer d'autres frères qui pourraient avoir un meilleur rapport avec le frère excommunié. Il s'agit probablement de l'un des cas les plus remarquables de la compréhension profonde que Benoît a sur la fonction de l'autorité paternelle. Elle ne s'appuie pas sur la dignité de l'abbé qui peut avoir recours à des moyens indirects pour atteindre ses objectifs mais qui s'intéresse avant tout du salut de l'individu, et non de son propre prestige.

Ce mode d'attention et de préoccupation, à la fois dure et bienveillante, se trouve également dans le chapitre suivant du Code pénal bénédictin, à savoir le n. 28 de la RB. Ici, nous avons une situation où un moine est retombé dans un comportement qui le voue à être 'excommunié'. Un tel cas mérite la plus grande attention de la part de l'abbé. Il ne peut se justifier par le fait qu'un membre problématique ne devrait pas prendre tout son temps.

Cela nous rappelle que le monastère n'est pas une institution impersonnelle quelconque. C'est un ensemble de personnes, toutes membres irremplaçables du corps du Christ et créées à l'image et à la ressemblance de Dieu. Aujourd'hui, nous vivons dans un monde compliqué où l'abbé a souvent de multiples préoccupations pratiques et institutionnelles. Cependant, face à tout cela, l'abbé doit avoir clairement à l'esprit que son rôle est avant tout pastoral.

L'attention portée à la personne se retrouve enfin dans le chapitre sur le soin des malades (RB n. 36). Une pièce séparée est prévue pour les malades et un service spécial de serviteur des malades est également institué. Cependant, cette personne n'a pas la responsabilité ultime du soin des malades. Cette tâche incombe toujours à l'abbé. "L'abbé veillera avec le plus grand soin à ce que les malades ne soient pas négligés...". On pourrait se demander pourquoi l'abbé doit nommer des infirmiers si c'est lui qui reste responsable. La raison est que pour la RB, chaque moine reste toujours la préoccupation principale de l'abbé et qu'il ne peut déléguer cette responsabilité. Si la communauté s'agrandit au point qu'il ne puisse plus connaître tous ses membres ou qu'il ne puisse plus s'occuper d'eux, c'est que la communauté est trop grande. On ne prend pas rendez-vous avec l'abbé des semaines à l'avance. L'autorité bénédictine est 'immédiate' ou bien elle est défailante.

La crise de l'autorité

Tout le monde reconnaît que nous souffrons actuellement d'une crise de l'autorité. Souvent, lorsque les monastères actuels doivent élire un abbé ou un prieur, on constate que personne n'est capable ou disposé à en assumer la charge.

Tout d'abord, il est vrai qu'aujourd'hui, de nombreuses personnes ne souhaitent pas occuper des postes de haut niveau. C'est mieux d'occuper des fonctions intermédiaires qui permettent des relations personnelles harmonieuses. De nombreuses personnes en effet, ne supportent pas l'autorité et sont toujours en conflit avec elle. Cela signifie que celui qui occupe le poste de supérieur, sera antipathique pour certains membres, ou encore détesté par d'autres.

Le fait d'être subordonné plutôt que supérieur offre la possibilité d'apprendre des autres, en observant leur comportement, leurs réussites et leurs erreurs. Cela donne la possibilité de développer son potentiel d'apprentissage. En tant que subordonné, on se sent autorisé à poser des questions, à commettre des erreurs, à demander des conseils et de l'aide. En tant que supérieur, cela est considéré comme problématique, peut-être en raison d'une image erronée de l'autorité.

Être supérieur signifie en fin de compte utiliser ses aptitudes et compétences pour susciter une participation à des projets et initiatives intéressants et valables. Devenir une personne de confiance, fiable et compétente peut offrir de très larges espaces de liberté et d'action.

Un subordonné qui a réussi à se faire reconnaître comme une ressource précieuse ne ressent peut-être pas le besoin de devenir un responsable amovible ayant de nombreux rapports avec la fonction institutionnelle.

En effet, en quoi la dimension administrative du travail serait-elle plus gratifiante ou plus amusante ? Si une personne est passionnée par son travail, pourquoi devrait-elle se consacrer à l'accompagnement des personnes ?

Une autre explication possible de la pénurie actuelle de supérieurs est que le pouvoir n'est pas activement soutenu. Cela peut se produire lorsque le supérieur est tellement attaché à son rôle qu'au lieu d'encourager les autres membres à développer des compétences en matière de leadership, il les dénigre.

Enfin, une explication possible peut également résider dans le fait que des figures de supérieurs suffisamment charismatiques n'émergent pas encore. Dans le domaine religieux, l'autoritarisme préconciliaire a été résolument abandonné, mais on cherche encore de nouveaux modèles, voir même avec des retours à des modèles qui avaient été abandonnés.

2. *L'ORDRE FACE A LA BLESSURE DES ABUS*

Travail demandé à sr. Maria Francesca Righi à la RGM-1-2022

- 1 - Résumé
 - 2 - Le problème des abus et la révision du livre VI du CIC
 - 3 - Causes et racines du problème
 - 4 - Précision de certains termes
 - 5 - Au niveau du monde Monastique
 - 6 - Au niveau de notre Ordre - Abus spirituel et de pouvoir et vœu d'obéissance
 - 7 - Abus sexuel et vœu de chasteté
 - 8 - Exemples (Relecture d'un texte de Dom Bernardo Olivera, 7 avril 2022)
 - 9 - Doctrine et pédagogie pour l'homme post moderne et peut-être post chrétien
- Bibliografia

Ce travail demandé pour la seconde partie du Chapitre Général de 2022 serait à mettre à jour à la lumière de nouveaux éléments qui sont apparus, qu'il s'agisse de textes, d'études et de documentation ou de faits qui se sont produits (des cas comme Rupnik ou d'autres grands personnages). Je résume quelques contributions.

1 - Résumé

Sur la prévention de toutes sortes d'abus : sexuels, de conscience ou de pouvoir

En mai 2019, le pape François a promulgué le Motu proprio "*Vos estis lux mundi*", qui instaure de nouvelles procédures pour lutter contre les abus sexuels et assurer que les évêques et les supérieurs religieux soient tenus responsables de leurs actions. Ces nouvelles normes universelles s'appliquent à l'ensemble de l'Église pour une période expérimentale de trois ans à compter de juin 2019.

L'Abbé Général avait déjà écrit à tous les supérieurs de l'Ordre en juin 2015 sur la nécessité de se doter de mesures et de procédures de protection dans chaque communauté. Le pape François est revenu sur le sujet à plusieurs reprises et dans une "*Lettre au peuple de Dieu*" (2018) et dans une "*Lettre aux prêtres*" (2019)³.

Entre-temps, le système pénal canonique a complètement changé de physionomie et a été profondément remanié. La réforme du Lib. VI du CIC commencée en 2007 sur la demande de Benoît XVI s'est poursuivie sous le pontificat de François, persuadé qu'une réforme était nécessaire pour répondre aux nouveaux besoins de la communauté ecclésiale et pour corriger l'idée fautive selon laquelle la justice est contraire à la charité et que l'Église et droit pénal sont incompatibles. Avec la Constitution Apostolique *Pascite gregem Dei* du Pape François, le nouveau droit pénal dans l'Église, (chapitre VI), entré en vigueur le 8 décembre 2021, est désormais une réalité.

La Commission Centrale de 2019 a voté pour mettre à l'ordre du jour du Chapitre Général de 2020 (puis 2022 en raison de la pandémie), et pour approuver une "Déclaration de principes", et a demandé à la Commission juridique de proposer de nouveaux textes à ajouter.

Pour cela, une déclaration de principes a été rédigée (Document de travail élaboré sur la demande de la Commission Centrale de Cîteaux 2019) par Dom Richard (Mt Melleray) et Dom Bernardus (Tilburg). Elle a été rejetée par les Régions et on a cherché de la remplacer par un document de travail.

La Déclaration n'a pas été prévue pour se limiter à l'abus d'enfants (mineurs) ou de personnes vulnérables. De plus en plus, il s'agit de mettre en place des réflexions et des procédures pour assurer la sécurité et le bien-être de tous. Cela concerne les personnes en formation, tous les membres de nos communautés, les personnes âgées, malades ou vulnérables, et la relation avec le supérieur.

La plus grande leçon que nous avons tirée de ces 25 dernières années est que nous ne pouvons pas rester silencieux sur cette question. Nous devons être capables d'en parler et de mettre en place des mesures et des protocoles pour nous aider à le faire.

Les raisons de ce changement

Nous ne voulons pas qu'une éventuelle Déclaration soit prisonnière de l'atmosphère sociale et ecclésiale actuelle de dramatisation, de peur, de méfiance ou de culpabilité. **Nous devons commencer par une approche anthropologique globale, non seulement des abus sexuels, mais aussi des abus de pouvoir et de conscience. Ce sont les trois parties d'une anthropologie chrétienne : le corps, l'âme et l'esprit....** Que veut dire créer un environnement sûr ? Un environnement dans lequel il existe

³ Les derniers documents sur le sujet : Vademecum sur certains points de procédure dans le traitement des cas d'abus sexuels sur mineurs commis par des clercs (5 juin 2022) - Aux membres de la Commission pontificale pour la protection des mineurs (29 avril 2022).

des règles et des procédures. Nos Constitutions expriment déjà notre engagement en faveur d'un environnement sûr.

Une fois de plus, nous sommes confrontés au problème du langage d'une société sécularisée qui ne croit ni en Dieu ni au péché. L'obligation de sécuriser un lieu signifie établir des règles pour empêcher les gens de faire du mal. Mais même si les jeunes viennent en famille, tout peut arriver, car les règles ne rendent pas les personnes bonnes et saintes. La loi ne doit pas empêcher les rencontres profondes entre deux personnes.

Les lois peuvent aider, mais notre manière de réfléchir et de nous exprimer doit être orientée sur la conversion, sur la formation à la chasteté, à l'obéissance, à la liberté, elle doit se fonder et se référer à une conception anthropologique chrétienne. Remettre en cause les valeurs constitutives non seulement de la vie monastique, mais aussi de l'Église, sous prétexte qu'elles peuvent faire l'objet d'abus, crée un climat de méfiance qui finit par bloquer le rôle de la paternité spirituelle. Ne voir dans l'autorité qu'une menace potentielle créerait un obstacle à la transmission de la vie et de notre charisme aux nouvelles générations.

Il est également possible de fournir certains critères pour un protocole sur les abus sexuels, mais comment faire pour les abus de pouvoir et de conscience ? Nous manquons de références au niveau canonique pour aborder ces questions. Notre charisme requiert l'obéissance, une promesse de libre consentement, mais ce consentement n'est pas total au moment de l'obéissance. Si les choses ne se passent pas bien, on peut dire : "On m'a obligé à faire cela, c'est un abus de pouvoir".

Comment peut-on l'exprimer dans le langage chrétien et monastique de façon à ce que le droit civil puisse le comprendre ?

Il semble que les documents sur les abus ne considèrent même pas les supérieurs dans la catégorie des personnes vulnérables. Au contraire, il y a de nombreux exemples de prêtres qui ont été injustement accusés précisément à cause de cette mentalité de suspicion, leur culpabilité médiatisée, leur innocence prouvée complètement tue (voir l'abbé Vittorelli). Une personne qui a du mal à obéir peut accuser d'avoir été maltraitée ; la question de savoir comment une communauté ou une autorité peut se défendre contre des accusations fausses et injustes est complètement absente.

Pour toutes ces raisons, nous avons voté en faveur de la révision du document.

La deuxième partie du Chapitre général a ensuite voté pour un minimum de changements dans les Constitutions et la Ratio. L'Église le demande, c'est donc ce qui a été fait. En même temps, nous avons répété que nous devons encore travailler sur la question à un niveau plus profond,

Nous considérons qu'il est important d'introduire ces changements dans notre législation le plus rapidement possible. Cependant, nous avons formulé une nouvelle proposition pour ces textes, afin de les rendre plus sobres et dans le style des Constitutions.

Objet : Protection des mineurs et des adultes vulnérables

Nous considérons qu'il est important d'introduire ces changements dans notre législation le plus rapidement possible. Cependant, nous avons formulé une nouvelle proposition pour ces textes, afin de les rendre plus sobres et dans le style des Constitutions.

Constitutions

C. 30 bis. Protection des mineurs et des adultes vulnérables

Chaque communauté et chaque membre de l'Ordre est respectueux et attentif aux droits et aux besoins des mineurs et des adultes vulnérables, et veille à prévenir toute forme de violence physique ou psychologique ou d'abus dans les relations interpersonnelles ou dans les structures et les espaces communs. Un protocole est établi par la communauté pour régler cette question et la communauté reçoit une formation à ce sujet. Le protocole et sa mise en œuvre sont examinés lors de la visite régulière.

Pour l'élaboration de ce protocole et la formation dans ce domaine, les supérieurs et les communautés suivent les directives du Saint-Siège et obtiennent une assistance dans leurs pays respectifs auprès de la Conférence des évêques et/ou de la Conférence des supérieurs des religieux. Les communautés d'une Région ou d'un pays peuvent collaborer sur cette question.

Nouveau texte pour la Visite Régulière

g) l'existence d'un protocole pour la protection des mineurs et des adultes vulnérables ; l'adhésion de la communauté à ce protocole en ce qui concerne les abus sexuels, les abus de conscience et/ou les abus de pouvoir ; le fait que la communauté donne une formation dans ce domaine (C 30a) ;

Nouveau texte pour la Ratio

4. Éducation à la prévention des abus sexuels, des abus de conscience et des abus de pouvoir.

16a. Chaque communauté et chaque membre de l'Ordre est respectueux et attentif aux droits et aux besoins des mineurs et des adultes vulnérables, et veille à prévenir toute forme de violence ou d'abus physique ou psychologique dans les relations interpersonnelles ou dans les structures et les espaces communs (C. 30 bis). Les communautés offrent des formations dans ce domaine. Elles sont encouragées à demander de l'aide à leurs diocèses et régions respectifs.

Vote

125. Nous demandons à l'Abbé Général et à son Conseil d'insérer une déclaration sur le site Web de l'Ordre sur la prévention des abus de toute sortes.

2 - Le problème des abus et la révision du livre VI du CIC

Les premières années du nouveau millénaire ont été marquées par la révélation de la plaie des abus dans l'Église. On se souvient des études réalisées pour le compte des Conférences Épiscopales aux États-Unis, en Hollande, en Allemagne, puis en France avec le rapport Sauvé, en Espagne, récemment en Italie, etc.

Suite à ces événements, certaines parties du CIC ont été profondément remaniées. La révision de l'ensemble du livre VI du CIC entamée par Benoît XVI en 2007 s'est poursuivie sous le pontificat de François. Deux fausses hypothèses devaient être corrigées : que la justice était contraire à la charité, (la tendance était de presque éliminer les punitions comme étant contraires à la charité), et que l'Église et droit pénal étaient incompatibles. Le nouveau droit pénal de l'Église est entré en vigueur le 8

décembre 2021 avec la constitution apostolique *Pascite gregem Dei* du pape François. Son nouveau Livre VI répond à la nécessité de traiter efficacement la blessure de l'abus en œuvrant pour l'unité entre le juridique et le spirituel ainsi qu'entre la justice et la miséricorde. Le but des sanctions en droit (tant ecclésiastique que civil) est avant tout préventif, et comprend la réparation du scandale éventuel et la correction du délinquant. Comme le dit Benoît XVI dans sa lettre aux catholiques d'Irlande :

*Dans l'exercice de votre ministère pastoral, au cours des dernières années, vous avez dû faire face à de nombreux cas douloureux d'abus sexuels sur des mineurs. Ces faits sont encore plus tragiques lorsque c'est un ecclésiastique qui les commet. Les blessures causées par de tels actes sont profondes, et la tâche de rétablir la confiance lorsqu'elle a été lésée est urgente. Dans vos efforts permanents pour affronter ce problème de manière efficace, il est important **d'établir la vérité** sur ce qui est arrivé par le passé, de **prendre toutes les mesures nécessaires** pour éviter que cela ne se reproduise à l'avenir, d'assurer que les principes de justice soient pleinement respectés et, surtout, de soutenir les victimes et tous ceux qui sont victimes de ces crimes monstrueux. De cette façon, l'Église qui est en Irlande se fortifiera et sera toujours davantage capable de rendre témoignage de la force rédemptrice de la Croix du Christ. Je prie afin que, par la grâce de l'Esprit Saint, ce temps de purification permette à tout le peuple de Dieu qui est en Irlande de "conserver et d'achever par leur vie cette sanctification qu'ils ont reçue" (cf. *Lumen gentium*, n. 40). (Benoît XVI – Lettre aux évêques irlandais. Octobre 2006)*

3 - Causes et racines du problème

Abus de pouvoir, de conscience, de sexualité. Quel était le terrain propice à une telle plaie ?

L'analyse la plus profonde a été donnée par les notes du pape Benoît XVI à la suite du synode des évêques, qui fait une lecture du mystère de la lune qui s'obscurcit, en cherchant les causes du phénomène, ses conséquences et une possibilité de réponse.

Parmi les causes : tout d'abord la révolution sexuelle de 68 en même temps que l'effondrement de la théologie morale qui a laissé l'Église impuissante face à la difficulté, le tout dans un contexte social qui considère la liberté sexuelle sans limite comme un progrès mais, en réalité en nie le sens profond, qui prône l'idéologie du genre et nie la différence et la complémentarité, qui affirme la bonté des liens homosexuels tout en niant la générativité, qui favorise l'introduction de cette idéologie y compris dans les écoles et méconnaît le lien entre son terrain idéologique et une Église affaiblie dans la profondeur de sa foi ; tout cela est objectivement un excellent terreau pour les abus dont elle prétend se scandaliser. La disparition progressive d'une anthropologie appropriée, l'effacement du père dans la société occidentale, et en même temps une crise de la foi dans l'Église, ont été des éléments importants de ce changement culturel.

Plus profondément encore, Mgr Varden rappelle que la crise n'est pas d'abord morale mais métaphysique. Elle est liée à la crise de la foi. Il écrit dans une lettre adressée au Chapitre Général de l'OCSO en septembre dernier :

"Lorsque l'élément humain dépasse le divin, l'Église ne s'épanouit pas. "L'anthropocentrisme", écrivait l'évêque Meletios en 2001, "tue l'Église et sa vie". Ce sont des paroles dures, mais des paroles dont nous devons tenir compte, car nous vivons dans un monde égocentrique... Je ne pense pas que le principal skandalon soit éthique. Je pense plutôt qu'il est métaphysique. La sainteté de Dieu ! La splendeur de sa gloire, manifestée dans le Christ par une condescendance infiniment miséricordieuse ! Ces réalités fondamentales, qui étaient une

*évidence pour les fondateurs de Cîteaux, semblent étrangères à une époque où la perspective est totalement horizontale. Nous sommes les enfants de cet âge. Nous devons toujours être conscients de cela.*⁴

4 - Précision de certains termes

Rapport ente for externe, for interne et le domaine de la conscience

Il s'agit d'une question sensible dans l'Église car elle concerne tous les lieux où s'exerce le gouvernement : associations et mouvements, instituts de vie consacrée, diocèses, etc. Si l'on se réfère aux associations, leurs modérateurs sont des supérieurs du for externe, donc ils agissent avant tout dans ce domaine, ce qui ne veut pas dire qu'ils ne peuvent pas aussi parfois avoir à faire dans le domaine de la conscience des membres de l'association.

Le canon 130 définit ainsi : « *Le pouvoir de gouvernement de soi s'exerce au for externe ; cependant il s'exerce parfois au for interne seul ; les effets que son exercice a naturellement au for externe ne sont alors reconnus dans ce for que dans la mesure où le droit en décide pour des cas déterminés* ».

Le "for" indique le domaine de l'exercice du pouvoir ou de juridiction par l'autorité. Le pouvoir de gouvernement est unique et s'exerce de deux façons différentes, pour le for externe et pour le for interne. C'est la première innovation importante de CIC 1983 par rapport à CIC 1917, où le canon 196 définissait deux types de pouvoir de juridiction ou de gouvernement, l'un du for externe et l'autre du for interne ou de la conscience, aussi bien sacramentel qu'extra-sacramentel....

Le CIC 1917 ne comprenait pas la notion de for interne, du moins telle qu'elle est comprise aujourd'hui par le CIC 1983. Cependant, cela entraîne parfois des confusions, car les gens continuent à lire le CIC 1983 avec la vision du CIC 1917 et confondent le for interne et le domaine de la conscience qui doivent au contraire être clairement distingués. En effet, si l'on prend la définition de la conscience que donne la Constitution Gaudium et spes, n. 16, comme étant "*le centre le plus secret de l'homme, le sanctuaire où il est seul avec Dieu et où sa voix se fait entendre*", il est certain que le for interne canonique, comme l'a dit expressément la commission de réforme du Code, ne peut pas être identifié avec celui de la conscience, de sorte qu'un supérieur ne peut pas intervenir dans le domaine de la conscience en exerçant le pouvoir de gouvernement dont il dispose.

Si la conscience est le lieu des choix moraux où l'homme se trouve seul avec Dieu et où son salut est en jeu (GS 16), aucune autorité humaine ne peut y pénétrer par un acte de potestas. Aucune autorité humaine, pas même celle de l'Église, ne peut dominer la conscience d'un homme. Ce serait un acte contre la suprématie de Dieu. Le domaine de la conscience est propre à la direction spirituelle et au sacrement de pénitence, et non à l'exercice du pouvoir du gouvernement. Lorsque l'autorité exerce le pouvoir pour le for interne, elle touche indirectement à l'intimité de la personne, donc à la sphère de la conscience, mais cela ne signifie pas qu'elle exerce le pouvoir de gouvernement sur la conscience, mais sur une situation dans laquelle la conscience est impliquée.

⁴ ERIK VARDEN, *Lettera all'OCSO*, <https://coramfratribus.com/archive/a-letter-to-the-ocso/>

Le for interne et la conscience ne sont pas des termes équivalents. Le for interne et le for externe indiquent la sphère d'exercice de l'autorité du gouvernement. La conscience est le niveau absolument personnel et inaliénable.

5 - Au niveau du monde Monastique

Un texte écrit par le prieur de la Chartreuse Dysmas de Lassus, *Risques et dérives de la vie religieuse*, analyse le phénomène dans ses racines, ses conséquences et ses solutions, identifiant une sorte de système qui favorise la formation du phénomène, comme le résume Erik Varden⁵ dans un article :

" Il y a le **paradigme du supérieur charismatique** qui usurpe la place de la règle, et prend le contrôle sur les autres au moyen d'alliances affectives (...) ; il y a le **paradigme du secret**, selon lequel les membres d'une communauté reçoivent la règle à lire seulement après avoir promis d'obéir, car le texte, dit-on, est trop sublime pour les non-initiés. Il y a le **paradigme de l'intrusion**, qui exige la manifestation de la conscience et dédaigne les distinctions entre un for interne et un for externe au nom de la "confiance". Il y a le **paradigme du mysticisme pervers** qui accueille les échecs des novices comme des triomphes de la grâce et qui qualifie leur désir de partir de tentation diabolique. Il y a le **paradigme de l'isolement** par lequel les religieux sont privés de contact avec leur famille et des confesseurs de leur choix ; on peut même leur faire promettre (dans un cas avec un "vœu de charité" !) de ne jamais dénoncer les excès de leur supérieur. La conclusion est la suivante : De tels comportements sont intrinsèques **aux systèmes totalitaires**. Ce qui les rend particulièrement pernicious dans la vie religieuse, est leur application au nom du Christ, invoqué comme un instrument de pouvoir. Le résultat est le blasphème. Les dommages causés peuvent être incalculables".

Tout cela est douloureusement vrai ; cependant, nous devons aussi observer que toutes ces dérives sont des déformations de réalités en soi justes et saines, qui, avec le temps, se sont affaiblies et ont peut-être perdu le contact les unes avec les autres : que le supérieur soit un transmetteur de charisme n'est pas en soi mauvais, cela le devient lorsqu'il s'agit d'un absolu et d'un culte de la personnalité ; de même, la capacité de confidentialité liée au sentiment d'appartenance n'est pas en soi mauvaise, elle le devient lorsqu'elle exclut toute relation et toute participation ; la libre manifestation de la conscience au père spirituel est simplement ce que prescrit la RB et c'est souvent le moyen de retrouver l'expérience de la confiance pour les personnes qui ont fait la triste expérience de l'abus ; le mysticisme qui voit la grâce dans l'épreuve et résiste à la tentation de la fuite n'est pas nécessairement mauvais, mais il doit être mis en relation avec la liberté de la personne, ce que le jeune veut vraiment. Une certaine séparation avec ce qu'était le monde précédent, avec ses repères, peut être indispensable pour entreprendre un nouveau chemin et se plonger dans une proposition totalement nouvelle avec la possibilité de la comprendre de l'intérieur.

"Une troisième préoccupation est **la théologie non équilibrée**. Pour ne donner qu'un exemple : Plusieurs aberrations connues ont fait appel à la mystique "johannique" lue dans une tonalité gnostique, utilisée pour justifier des pratiques qui sortent des normes communes : D'autres soutiennent que l'amour de Dieu fait chair doit s'exprimer dans une intimité charnelle.

...Notons, à ce propos, une observation que Dom Dysmas rapporte : **lorsque des abus de nature sexuelle se produisent dans l'Église, ils sont presque toujours précédés d'un abus spirituel**. Les remèdes ne peuvent donc pas se limiter à la psychologie et aux réformes

⁵ DYSMAS DE LASSUS, *Schiacciare l'anima. Gli abusi spirituali nella vita religiosa*, EDB 2021

structurelles. Ils sont nécessaires, mais pas suffisants. En plus de cela, nous avons besoin de contrition, d'un renouvellement de la foi, d'un cœur nouveau. Nous devons ré-apprendre ce que signifie vivre et mourir en Christ. C'est pour permettre cela que le Verbe s'est fait chair. La lumière brille "dans les ténèbres". Elle ne sera pas vaincue.

Cette évocation à la doctrine sous-jacente à tout type d'abus nous semble fondamentale. L'abus spirituel est une conséquence de la déformation du *depositum fidei* dans son intégrité, découlant normalement d'un manquement aux renoncements qu'implique la vie consacrée ou sacerdotale. Ainsi, une double existence est instaurée : l'une qui maintient l'apparence d'une vie saine et l'autre qui remplit le vide des renoncements non assumés par des compensations de diverses natures qui viennent alors prendre une place de plus en plus grande. La deuxième conséquence est l'abus de conscience, à savoir la perversion du jugement moral fondée sur la déformation de la doctrine, et exerce par conséquent la violence physique qui est justifiée par les deux premières et qui en est le fruit le plus triste.

Il s'agit donc d'inverser le cours des choses : c'est ce qu'a fait la théologie du corps de saint Jean-Paul II, qui part du dernier niveau, le physique, pour l'intégrer au premier, le spirituel, dans une vision théologique de l'*humanum* intégral. Il s'agit donc d'enseigner la vérité. Retrouver une théologie morale conforme au dogme de la foi et faire l'expérience d'une véritable paternité spirituelle.

Nature et degrés de l'abus de pouvoir de conscience et sexuel

Il est avant tout nécessaire de préciser la nature du phénomène de l'abus et des abus en général, puis de préciser la signification de l'abus de pouvoir, de conscience et de l'abus sexuel, les lieux et les structures de l'abus, les indices prono-diagnostiques de l'abuseur (ou du futur abuseur), la psychodynamique de l'abus, la personne abusée. Je reproduis le schéma (très efficace) utilisé lors d'une conférence au Chapitre Général de l'OCSO⁶

Abus de pouvoir	Excès et injustice lors de l'exercice du pouvoir.
Abus de conscience	Contraindre les personnes à agir contre leur conscience ou les empêcher d'agir selon leur conscience. Violation de la liberté de conscience, de la liberté religieuse.
Abus psychologique	Mauvais traitements qui portent atteinte au bien-être psychologique d'une personne.
Abus de confiance	Profiter de la confiance d'une personne en lui causant un tort.

⁶ GILLES DE BERCEVILLE, "L'abus spirituel : c'est-à-dire?", in Marie-Jo Thiel, Anne Danion-Grilliat, Frédéric Trautmann (a cura di), *Abus sexuels: écouter, enquêter, prévenir*, Strasburgo, Presses universitaires de Strasbourg, Coll. Chemins d'Éthique, 2022, 115-135. Tabella p.130.

Abus spirituel	Abus de confiance et abus psychologique de personnes qui sont manipulées et freinées dans leur quête de sens et de foi. Cela peut conduire à une rupture de leur dynamisme et de leur vitalité psychique et spirituelle.
----------------	--

Il peut être utile ici de se référer à la distinction classique d'Augustin entre les réalités à apprécier et celles à utiliser.

*Jouissance et usage des différentes choses*⁷

4.4. Jouir, c'est s'attacher par amour à une chose pour elle-même. User, c'est faire servir ce qui tombe sous l'usage, à obtenir l'objet qu'on aime, si toutefois il peut être aimé. **Car user d'une chose pour une fin illégitime, c'est moins un usage qu'un abus.**

Les trois formes d'abus qui nous préoccupent, de la conscience du pouvoir et de la sexualité, en y regardant de plus près, trouvent leurs racines dans les trois concupiscences fondamentales, qui à leur tour s'opposent aux vœux de notre profession : l'orgueil dans l'abus spirituel qui déforme la doctrine, le pouvoir contre la pauvreté et la luxure contre la chasteté.

Et si, même à notre époque, le fléau des abus a éclaté de façon dramatique, il n'est pas étranger à l'histoire de l'Église.

"Dans la triple concupiscence (la concupiscence de la chair, la concupiscence des yeux et l'orgueil de la vie,) fructifie ... la rupture de la première alliance avec le Créateur, avec Dieu-Élohim, avec Dieu-Jahvé. Cette alliance a été rompue dans le cœur de l'homme. " (Jean-Paul II P II, 30 avril 1980)

On peut relire dans ce sens le Sermon 28 sur les pasteurs d'Ælred, témoin de l'âge d'or de la prospérité cistercienne.

Trois vertus contre un triple fléau (Par 24-33)

Vous donc, élus comme rois et prêtres, revêtez cette triple armure de vertus afin d'être à l'abri du triple fléau qui dévore presque le monde entier. C'est pourquoi nous lisons dans l'Apocalypse, à propos des chevaux méchants, qu'une innombrable armée de démons s'élançait comme s'ils étaient leurs montures, crachant de leurs bouches du feu, de la fumée et du soufre. L'humanité a été misérablement ravagée par ces trois fléaux.

Par le nom de "chevaux", on entend les hommes charnels et orgueilleux. ...Le feu exprime l'ardeur de la cupidité ; ... La fumée représente l'orgueil, car la fumée s'élève toujours très haut et à mesure qu'elle s'élève, elle devient plus claire et se dissout, ...Le soufre représente le mode de vie malodorant des luxurieux. " ...Si donc, frères bien-aimés, avec l'aide du Seigneur, vous voulez être sauvés de tels fléaux, prenez des mesures pour vous garder par les vertus dont nous avons parlé. Que la convoitise, qui est la racine de tous les maux (cf. 1 Tm 6, 10), soit extirpée de vos cœurs par la charité ; que la véritable humilité abatte le faste de l'orgueil et de l'arrogance ; que le glaive de la chasteté et de la continence tranche la luxure. Si vous le faites, alors vous proclamerez les vertus de Dieu avec droiture ; puissamment armés et convenablement parés de celles-ci, avec confiance et dignité, en tant qu'enfants de la lumière

⁷ Alla fine del primo libro del *de Doctrina Christiana* (I, 3,3.4,4).

éternelle, vous viendrez à Celui qui vous a appelés des ténèbres à son admirable lumière (1 P 2,9), à qui appartiennent la gloire et l'honneur pour les siècles des siècles (Rm 16,27). Amen."

6 - Au niveau de notre Ordre - Abus spirituel et de pouvoir et vœu d'obéissance

Le problème des abus est également devenu douloureusement présent dans l'Ordre... L'Ordre exprime de toute évidence l'approche générale de l'église avant et après le Concile et le changement d'attitude indiqué par Benoît XVI et François : la nécessité d'unir la justice et la miséricorde, le charisme et le droit.⁸

Du moment que l'abus sexuel est une conséquence et/ou une manifestation d'autres formes d'abus, il est utile de les mentionner explicitement. En particulier : ceux du pouvoir, qui sont souvent à son origine, *ceux de la conscience, et les abus spirituels*.⁹

Quant au charisme, l'unité très problématique du for externe et du for interne typique de la Règle de saint Benoît, mais aussi de l'ancienne tradition monastique, existe puisque l'Abbé et l'Abbesse reçoivent la plénitude du pouvoir spirituel et matériel dans la communauté. Selon le chapitre VII de la Règle, il est recommandé au moine de se confesser à son Abbé :

Le cinquième degré d'humilité est de ne rien cacher à son Abbé, mais de lui avouer humblement toutes les pensées mauvaises qui se présentent à l'âme, et les fautes que l'on aurait commises en secret. L'Écriture nous y exhorte, lorsqu'elle dit : Révèle ta voie au Seigneur et espère en lui. Elle dit encore : "Confessez-vous au Seigneur, car il est bon, et sa miséricorde est à jamais". Et de même le Prophète : "Je t'ai fait connaître mon péché, et je n'ai pas caché mes injustices". J'ai dit : "Je déclarerai contre moi mes injustices au Seigneur, et tu as pardonné l'impiété de mon cœur." ¹⁰

Les raisons en étaient claires, il s'agissait de l'unité et de la vérité de la personne qui, dans son cheminement spirituel, pouvait ainsi échapper à la duplicité, nous dirions aussi aujourd'hui, à la dissociation entre le dire et le faire, l'apparence et la réalité qui, même dans des domaines moins graves, peuvent vraiment affecter la vie religieuse. La maturation de la personne et la croissance dans le cheminement spirituel nécessitent une unité (voire une unicité) d'accompagnement et d'orientation.

D'autre part, pour la juste sauvegarde de la liberté de conscience, le droit canonique a toujours apporté ses réserves ; ainsi, à côté de la recommandation de Benoît d'ouvrir sa conscience à l'Abbé, nous rencontrons la norme reprise dans notre CST qui lui interdit d'inciter à l'ouverture de conscience de quelque manière que ce soit. (cf. CST33 ST 33.3.B)

En effet, avec les restrictions qui s'imposent, la Mère Abbessse ou le Père Abbé d'une communauté est compétent tant pour le for interne que pour le for externe. La garantie que cela ne devienne pas un pouvoir abusif réside dans la conception et la pratique de l'autorité comme paternité filiale.

Le vaste héritage de nos pères cisterciens est une véritable mine pour le thème de la paternité et du cheminement spirituel. Comment nous en sommes-nous éloignés au

⁸ Une espèce de résumé confidentiel serait-il peut être opportun ? Nous semblons être confrontés ici à la nécessité de conjuguer une juste transparence avec un tout aussi juste devoir de confidentialité et de discrétion. Par exemple, s'il est vrai que cacher un scandale entraîne d'autres, révéler inutilement un péché est contraire à la justice. Mais comment traiter un problème si l'on ne connaît pas l'étendue et la façon dont il se manifeste ?

⁹ Cencini-Lassi (cur.) *La formazione iniziale in tempo di abusi*, Sussidio CEI.

¹⁰ Traduite en français par Germain Morin de l'Abbaye de Maredsous 1944 Revue et annotée à partir de la traduction de Philibert Schmitz de la même abbaye 2021

point de le perdre parfois de vue ? Comment retrouver cette richesse dans le contexte actuel ?

L'abus spirituel qui justifie l'abus de pouvoir est une déformation de l'exercice de l'autorité. La Règle et les Constitutions donnent une vision théologique et spirituelle complète et extrêmement positive de ce ministère.

Les Cst 33 et 34, se référant à la Règle et à la tradition, exposent les caractéristiques du ministère et du gouvernement de l'Abbé-Abbesse¹¹

Élue collégialement, elle reçoit son pouvoir de Dieu à travers l'Église : l'ensemble harmonieux de ces éléments lui permet d'être parmi ses sœurs, pasteur, maître et médecin, à l'image du Christ Bon Pasteur, Maître et Médecin ; elle est ainsi au service de chacune des personnes qui lui sont confiées :

"Nous pouvons donc admettre que toutes les normes concernant le service abbatial reposent entièrement sur la Règle et le Magistère. Et cela signifie un rappel immédiat à notre foi, au sens de la Tradition, et en même temps c'est une source de tranquillité pour ceux qui choisissent, au niveau vocationnel, l'obéissance et l'affirmation de l'autorité comme espace, sine qua non, de pleine manifestation de la volonté de Dieu dans leur vie. Le canon 618 dit textuellement : *"Les Supérieurs exerceront dans un esprit de service le pouvoir qu'ils ont reçu de Dieu par le ministère de l'Église."*¹²

La contrefaçon de ce don est l'exercice de l'autorité comme instrument de pouvoir mondain. Dans ce sens, l'abus de pouvoir est une manière de gérer son ministère *sans respecter la dignité et l'autonomie, sans faire appel à la liberté et à la responsabilité, surtout en cas de fragilité, en induisant, de manière plus ou moins évidente, une façon personnelle de comprendre et de vouloir, et de fait, en obligeant à agir en se mettant de différentes façons à son propre service.* Les personnes fragiles et vulnérables dans nos communautés sont surtout les jeunes et les personnes âgées, les malades et toute personne traversant une période d'épreuve particulière.

Ce style de gouvernement peut se manifester par un processus qui transforme lentement *l'autorité en autoritarisme, puis en pouvoir et en exercice du pouvoir, déformant ce qui devrait être un service pour la croissance des personnes confiées en un instrument pour sa propre affirmation, avec pour résultat la soumission de l'autre.*

Le comble de l'abus de pouvoir est l'attitude de soumission des personnes qui le subissent *jusqu'à défendre et soutenir l'abuseur, sans aucune conscience de l'atteinte à leur dignité et parfois dans une sorte de "délire d'identification" à l'abuseur.* L'abus de pouvoir est contagieux, ou tend à se reproduire chez ceux qui l'ont subi s'ils sont ensuite appelés à occuper des postes d'autorité, surtout s'ils n'ont pas réexaminé l'expérience, en en prenant intérieurement de la distance.

D'autre part, il faut aussi dire que la situation peut se renverser et que la communauté peut adopter un style de gestion du pouvoir dans lequel l'Abbesse ou l'Abbé est manipulé/e par un groupe de pression dans la communauté ou par des personnes particulièrement difficiles ou qui ont un style agressif qui se manifeste par une

¹¹ Cfr. C. 33 *Le ministère de l'abbesse*

1 *L'abbesse choisie du milieu des sœurs reçoit son pouvoir de Dieu par le ministère de l'Église.*

2 *L'abbesse porte le souci pastoral du troupeau qui lui est confié ;*

3 *Maîtresse dans l'école du Christ, l'abbesse veille à la fidélité des disciples envers la tradition monastique.*

4 *Sage médecin, ... Par-dessus tout elle recourt à la prière de toutes pour la guérison des faiblesses des sœurs.*

¹² *Cristiana Piccardo, commento alle Costituzioni, pro manuscripto*

possessivité jalouse, par une revendication d'exclusivité, par une frustration là où il n'est pas valorisé ou où ses points de vue et ses choix ne sont pas préférés. L'accueil de personnes difficiles fait partie intégrante du ministère de l'Abbé. Il faut veiller à ce que ce ne soient pas celles-ci à le mener.

De même, le dialogue, qui d'un côté est un signe de la capacité d'un gouvernement faisant véritablement autorité, peut devenir un instrument de pouvoir de la communauté.

De part et d'autre, une dérive néfaste peut se glisser.

Éléments de cette dérive de la part de la communauté : crises de colère contre l'Abbé ou l'Abbesse en privé et même en public, désobéissance flagrante en quittant ses fonctions comme instrument de chantage ("ou tu me donnes ça ou je ne collabore pas"). De même, dans la situation sociale des abus, d'une certaine manière, l'autorité devient une personne vulnérable : pensez aux nombreux cas d'accusations injustes qui vont jusqu'à l'emprisonnement (Pell).

Il faut faire preuve de prudence et de discernement.

Réponses issues de notre plus ancienne tradition :

"L'amour du prêtre, me semble-t-il, doit consister en une triple vertu. En effet, il faut qu'il soit prudent, qu'il soit doux, qu'il soit fort. Prudent pour ne pas être trompé, doux pour ne pas être séduit, fort pour ne pas être brisé. Prudent pour la discrétion, doux pour la compassion, fort pour la patience. Il est certainement nécessaire que le prêtre soit en garde face aux péchés de ses sujets ou qu'il les coupe prudemment, qu'il sache soutenir les faiblesses avec compassion, qu'il tolère les égarements avec magnanimité. C'est *ce fil triple qui ne rompt pas facilement* (Qo 4,12), comme le dit Salomon¹³.

Et plus récemment :

Au contraire, "Vivre le service de l'autorité, en le fondant sur la bienveillance et la miséricorde, c'est-à-dire en se laissant cordialement impliquer dans les vicissitudes de chaque personne, en se mettant en cause pour affirmer la vie de l'autre, en valorisant sa contribution créative comme unique et irremplaçable, et en même temps en ne déviant pas du sillon limpide d'une tradition dont on est le gardien, je crois que c'est l'art le plus ardu de gouverner. (...) Gouverner par la force, la répression, la punition, ou en tout cas par la non-implication - il peut y avoir des supérieurs qui ne portent jamais de jugements précis ou d'approbations fortes ; ils préfèrent se retrancher derrière un jugement douteux ou négatif - est infiniment plus facile : j'impose ma loi et je trace ma propre trajectoire. Mais grandir avec tout le monde, modifier son don à l'autre en fonction du besoin ou de la réalité que l'autre est, renoncer à tout autoritarisme facile et en tout servir la vie, c'est inconfortable, aussi bien pour l'Abbé que pour ceux qui veulent vivre à la suite d'une autorité qui procède de cette façon. Le service rendu avec autorité est l'expression historique du mouvement salvifique de l'amour de Dieu. Et ce n'est pas rien !

Et cela signifie, pour l'Abbé et pour ceux qui le suivent, d'assumer un chemin de solitude et d'oubli de soi, jusqu'à la solitude du Christ en croix¹⁴."

Cette citation d'une abbesse cistercienne (ocso) du 20ème siècle nous montre comment la recherche de la voie monastique authentique ne s'est pas arrêtée, mais a continué

¹³ Aelredo Sermon 63 aux pasteurs

¹⁴ Cristiana Piccardo, *Commento alle Costituzioni*, pro manuscripto

sous la double conduite des racines du charisme et du magistère actuel. Nous citons le document : **Le service de l'autorité et de l'obéissance :**

" L'autorité au service de l'obéissance à la volonté de Dieu "

12. Dans la vie consacrée, chacun doit chercher avec sincérité la volonté du Père car autrement ce serait la raison même de son choix de vie qui disparaîtrait ; mais il est également important de poursuivre ensemble une telle recherche, avec ses frères ou ses sœurs, parce que c'est justement cette recherche qui unit, qui « constitue une famille unie au Christ ». L'autorité est au service de cette recherche, pour qu'elle se réalise dans la sincérité et dans la vérité. Dans l'homélie du début de son ministère pétrinien, Benoît XVI a affirmé de manière significative : « Mon véritable programme de gouvernement est de ne pas faire ma volonté, ne pas poursuivre mes idées, mais, avec toute l'Église, de me mettre à l'écoute de la Parole et de la volonté du Seigneur, et de me laisser guider par lui, de manière que ce soit lui-même qui guide l'Église en cette heure de notre histoire."¹⁵

"L'Église reconnaît à l'Abbesse" le plein pouvoir dans les choses temporelles comme dans celles spirituelles." C'est-à-dire que ce que l'Abbesse établit devient matière d'obéissance pour chacun de nous. Il y a donc une investiture de pouvoir objectif qui ne peut être négligé. Aujourd'hui, de nombreux slogans sont utilisés, et l'un des plus courants consiste à définir l'autorité comme un service. Et c'est vrai. Mais ce service, en vertu du droit ecclésiastique et de la loi de l'Ordre, exige de l'Abbesse qu'elle établisse et décide, corrige et enseigne. Et ceci, tant dans le domaine matériel que dans le domaine spirituel.... "Proposer et exiger". Rien de mieux que ces mots pour déterminer le mystère du 'pouvoir abbatial.'" (Cristiana Piccardo)

Le résultat d'une obéissance de foi libre et volontaire peut alors engendrer une expérience de communion : le bien commun devient une vision commune et une adhésion commune à la volonté et au dessein d'un autre. Cette expérience, qui était celle de nos Pères et que nous ne devons pas considérer comme impossible, se situe dans une ecclésiologie de la communion. C'est précisément pour cette raison que l'abus de pouvoir, qu'il se produise de la part de l'Abbé-Abbesse, ou que la situation soit inversée, est toujours une attaque au cœur de notre charisme. Nous paraphrasons à nouveau *l'étude de Cencini-Lassi*.

7 - Abus sexuel et vœu de chasteté

Dernière triste conséquence de l'abus spirituel et de pouvoir, c'est l'abus sexuel homo ou hétéro exprimé...En cela renaît une veine hérétique qui traverse l'histoire de l'Église depuis l'époque des cathares et qui est le fruit d'une déformation du concept d'incarnation et justifie l'abus physique au nom d'une prétendue liberté spirituelle sur la base d'une conception dualiste de la réalité : un spiritualisme rigide et une dévalorisation du corps sur la base de laquelle on peut faire ce que l'on veut du corps. (Dans le rapport CIASE, les preuves de cette dérive sont innombrables).

Au contraire, la théologie du corps interprète la corporéité comme une expression de la relation sponsale de l'homme avec son créateur, le corps devenant ainsi sacrement de l'unité de la personne humaine en elle-même et avec Dieu.

¹⁵ *Le Service de l'autorité et l'obéissance*, Istruzione della Congregazione per gli Istituti della Vita consacrata e gli Istituti di Vita Apostolica, 11-05-2008)

Les paradigmes d'un système d'abus mentionnés plus haut sont des déformations de la doctrine de la vraie morale chrétienne.

Comment faire face à cette situation ? Il faut repartir de la nécessité d'une anthropologie adéquate, telle que nous pouvons la trouver exposée dans l'œuvre de saint Jean-Paul II et de Benoît XVI qui ont offert une proposition formative où le dogme et la vie, la foi et la raison, se complètent et s'intègrent, en particulier dans la vision de la personne humaine. Il faut plus que jamais revisiter et développer la théologie du corps.

8 - Exemples (Relecture d'un texte de Dom Bernardo Olivera, 7 avril 2022)

-La plupart des abus d'autorité ont une racine commune : la transformation du service en pouvoir et/ou une compréhension erronée du vœu monastique d'obéissance.

-L'essence de l'abus consiste à transformer le service (promouvoir la vie des autres) en pouvoir (contrôler et utiliser la vie des autres).

-Il existe différents degrés de cette dérive : de ponctuel à structurel. Souvent, la communauté coopère ou, du moins, un membre de la communauté proche de l'autorité et ayant de l'influence.... Il s'agit d'une triple perversion : de l'autorité, de l'obéissance et de la communion....

Du point de vue de la dénonciation et de sanctions éventuelles, il est difficile de trouver des preuves claires et définitives.

Il arrive aussi qu'il y ait de fausses accusations d'abus possibles ou imaginaires.

Les tableaux comparent les deux facettes : l'autorité abusive du supérieur (première colonne) et l'autorité abusive ou arbitraire des membres de la communauté).

Abus de conscience

Supérieur	Membres de la communauté
interroger indûment sur des questions morales	Mentir, cacher, autojustifier toutes sortes de déviations en invoquant le couvert de la vie privée.
limiter la liberté légitime en ce qui concerne le sacrement de la réconciliation	Se dispenser du sacrement
omettre de nommer des confesseurs ordinaires et éventuellement extraordinaires pour faciliter les confessions fréquentes ;	peu de conscience de ce qu'est le péché
communiquer des informations confidentielles sans l'autorisation de la personne concernée.	Ne pas donner d'informations, ou ne donner que des informations sur ses propres actions et ne jamais se soumettre à la critique et au discernement.

Les abus de pouvoir :

au détriment de la dignité et du bénéfice spirituel des personnes	
---	--

faire des différences entre les personnes et appliquer une justice sélective ;	
transgresser le droit propre de l'Ordre et le droit ecclésiastique	
Disposer des personnes sans les consulter dans les questions qui les concernent	Ne pas être disponible pour autre chose que son propre projet.
empêcher une formation adéquate pour le bien de la communauté	Acquérir une formation théologique comme une prétention personnelle au détriment de la communauté dans son ensemble.
Refuser d'imposer les aides psychologiques et thérapeutiques nécessaires	Refuser toute vérification faite avec autorité
transformer le service de discernement en un pouvoir de contrôle	Éviter tout discernement
favoriser ou autoriser des pouvoirs subalternes despotiques, transformant le vœu d'obéissance en un instrument de domination..	Dans les communautés, il y a "de petits chefs" à qui personne n'ose demander quoi que ce soit et qui donnent des ordres à tout le monde

-L'*abus "spirituel"* : une forme d'abus affectif et psychologique qui utilise néanmoins la coercition sur des individus et des groupes à caractère religieux : (la réciprocité est plus difficile à obtenir dans ce cas. C'est la forme typique d'abus de ceux qui ont une autorité structurelle ou même charismatique).

C'est le plus profond et le plus difficile à reconnaître. Il dissimule l'abus de pouvoir sous la légalité en utilisant les Écritures pour justifier les demandes d'obéissance et de docilité excessives, en utilisant le nom de Dieu pour exiger l'accomplissement de certains ordres, en menaçant de conséquences spirituelles ceux qui ne sont pas d'accord.

faire pression pour obtenir de plus en plus de temps et de service uniquement pour le travail	Pour son propre travail, il fait pression pour obtenir de plus en plus de dérogations au chœur et aux moments communs.
Exaspération de l'unité de vision qui tombe dans l'idéologie et ne tolère pas la contestation ou la critique.	
Exiger des explications fréquentes et complètes sur tout (<i>ce que vous avez fait</i>).	Autonomie absolue à tous les niveaux (par exemple, contacts externes, appels téléphoniques, achats, etc.)
On exagère une retenue légitime en disant à l'extérieur les problèmes communautaires.	Murmurer et répandre des rumeurs et des détractations sur l'autorité ou les personnes de la communauté.

Sentiment d'appartenance à un groupe choisi et exclusif, porteur d'idées et d'un style de vie supérieur aux autres, qui justifie d'aller au-delà de ce que dit la loi de l'Ordre).	
--	--

Conclusion

-Le critère pour discerner les abus est la compréhension évangélique de l'autorité (service par opposition au pouvoir) et de l'obéissance. Ce critère est confirmé par l'accumulation de caractéristiques abusives et le nombre de personnes touchées négativement.

-La meilleure réponse à la réalité des abus d'autorité est un retour radical à l'Évangile et une intervention rapide et efficace une fois que cette réalité a été dénoncée, reconnue et confirmée. (Fin du texte de B. Olivera).

9 - Doctrine et pédagogie pour l'homme post moderne et peut-être post chrétien

L'étude menée par Cencini-Lassi arrive à cette conclusion :

"Le jeune candidat doit être éduqué à percevoir d'abord lui-même le spectre inquiétant des possibilités et des déviations, et à identifier ces corrélations en lui-même : pour choisir de travailler sur les racines du problème afin d'intervenir sur la conduite abusive, et non seulement sur la déviance sexuelle ; pour prévenir une conduite qui engendre le mal et la souffrance chez les autres, et non seulement en soi-même ; pour apprendre à avoir en soi les mêmes sentiments que le Christ Jésus, comme pasteur ou serviteur. "

Or, tout en reconnaissant la commodité d'une formation non naïve, en ce qui concerne la communauté monastique, il ne sera pas possible de fonder la formation initiale sur un climat de suspicion, comme il ne sera pas possible de fonder la vie en commun sur un climat policier.

Il faudra plutôt éliminer les éventuels détracteurs de la façon la plus appropriée ou, lorsque cela n'est pas possible, renoncer à former les candidats dans un environnement malsain.

Cela dit, la communauté monastique qui décide de ne pas fermer mais de continuer à vivre, ne pourra pas faire l'économie d'un approfondissement du charisme cistercien de communion et de charité à la lumière non seulement des problèmes mais aussi des dons donnés par l'Esprit Saint à l'Église de notre temps. Parmi les nombreux textes possibles, nous citons, à nouveau, l'instruction CIVCSVA "Le service de l'autorité et de l'obéissance", 2008 :

« *Pour une spiritualité de communion et pour une sainteté communautaire.*

19. Au cours de ces dernières années, une conception anthropologique renouvelée a mis davantage en évidence l'importance de **la dimension relationnelle de l'être humain**. Une telle conception trouve de larges confirmations dans l'image de la personne humaine qui ressort de l'Écriture et qui, sans aucun doute, a également influencé la façon de concevoir la relation à l'intérieur de la communauté religieuse, la rendant plus attentive à la valeur de l'ouverture à autre que soi, à la fécondité du rapport avec la diversité et à l'enrichissement qui en résulte pour chacun.

Une telle anthropologie relationnelle a aussi exercé une influence, du moins indirecte, comme nous l'avons déjà rappelé, sur *la spiritualité de communion*, et a contribué au

renouvellement du concept de *mission*, comprise comme engagement partagé avec tous les membres du peuple de Dieu, dans un esprit de collaboration et de coresponsabilité. *La spiritualité de communion* se présente comme le climat spirituel de l'Église au début du troisième millénaire et, donc, comme une tâche active et exemplaire de la vie consacrée à tous les niveaux. C'est la voie royale d'un avenir de vie de foi et de témoignage chrétien. Elle trouve sa référence décisive dans le mystère eucharistique, toujours plus reconnu comme central, justement parce que « l'Eucharistie est constitutive de l'être et de l'agir de l'Église » et « se montre à la racine de l'Église comme mystère de communion ».

La sainteté et la mission passent par la communauté, parce que le Seigneur ressuscité se fait présent en elle et à travers elle, la rendant sainte et sanctifiant les relations.¹⁶

Nous retrouvons ici le charisme de nos Frères de Tibhirine qui renoue avec celui des origines de Cîteaux, nous retrouvons aujourd'hui l'appel à la synodalité qui résume la tentative, encore inachevée pour beaucoup, de formuler une ecclésiologie de communion.¹⁷

"Cela engendre une conséquence tout aussi importante pour le ministère de l'Abbé. La paternité du Christ étant une paternité de Fils, elle garde toujours un caractère fraternel. Jésus considère ceux qui le suivent comme ses frères. En ce qui concerne l'Abbé, ceci est fondamental. Si un pouvoir lui est confié, ce pouvoir est paternel dans la mesure où il reste filial en relation à Dieu et fraternel en relation aux hommes. Saint Benoît situe ainsi clairement l'exercice du pouvoir abbatial à un niveau christique. Si l'autorité abbatiale est juridiquement conférée à un moment précis, par le biais d'un acte juridique spécifique, l'élection, il s'agit dans son essence d'une autorité à recevoir constamment au niveau d'une relation filiale qui reste, du début jusqu'à la fin, la consistance et l'âme de la tâche et du pouvoir que celle-ci peut impliquer. Cette force ne résulte pas de l'automatisme d'un acte juridique, mais du retour constant à la source d'une relation d'abandon au Seigneur.¹⁸

Auquel fait écho :

"Et donc, en réfléchissant à notre thème, je me demande : qu'est-ce qui ne passe pas dans les relations d'autorité, dans les relations entre pères et fils, entre abbés et moines, qu'est-ce qui est indestructible dans l'être humain, que même la force désintégrante du nihilisme ne peut éliminer ? Je répondrais simplement : nous.

Notre cœur a besoin d'une relation, d'une paternité, d'une filialité. Nous sommes ainsi faits, notre véritable identité est relationnelle, et tout l'individualisme et les fictions de la réalité virtuelle ne pourront jamais détruire complètement ce désir profond. Nous devons simplement avoir le courage de le reconnaître, de recommencer à partir de là, de ce centre, et alors il ne sera pas difficile de trouver le moyen d'être généré et de générer. La catégorie centrale de l'identité humaine est précisément la génération. ... Méditer, contempler, pénétrer de plus en plus avec une sagesse spirituelle dans le mystère du Christ, dans le mystère de sa filialité et de sa véritable humanité... "¹⁹

¹⁶ *Il servizio dell'autorità e obbedienza* n.19

¹⁷ Pour développer ce thème, nous nous référons à l'une des contributions de l'AAVV, *Chiesa sotto accusa*, Melina Rowley, Cantagalli 2020 : "Une paternité filiale est le fondement pour construire une spiritualité de communion" e: FURIO PESCI, *Il sovvertimento dei costumi sessuali nella seconda metà del Novecento*, p. 93-109.

¹⁸ MAURO GIUSEPPE LEPORI, *l'esercizio del potere nella famiglia cistercense.*, *Collectanea* 2002, *L'exercice du pouvoir dans la Famille cistercienne*, pag. 236-248.

¹⁹ M ROSARIA SPREAFICO *Paternità filiale: alcuni aspetti del servizio di autorità*, Vita Nostra n. 16. (2019) p. 15-25.

Et tous les deux puisent peut-être à la même source :

Entre rencontre et réalisation

« Au bout d'un certain temps, j'en suis venu à comprendre que tu ne voulais pas que je devienne père avant d'être devenu enfant. C'est pourquoi Ton Fils est venu dans le monde. Il est entièrement Tien. En lui, le mot "mien" trouve sa pleine justification ; il peut être prononcé par lui de manière crédible. Sans une telle justification et une telle crédibilité ce mot est un risque - l'amour est un risque également. Pourquoi m'as-tu infligé l'amour qui en moi doit être un risque ? Et maintenant, Ton Fils prend sur Lui tout le risque de l'amour.

Combien en effet le mot "mien" doit faire mal, quand ce qu'il nomme sera plus tard révélé comme "pas mien" ! Je pense avec désarroi aux peines et aux efforts de Votre Fils, à l'immensité de Son amour. Combien a-t-il pris sur lui ? Dans combien d'espaces vides n'a-t-il pas pénétré ? Comme il a dû vous remplir de Lui-même ! Pourtant, il rencontre en tout le dénominateur commun de notre solitude, et en lui, contre toute logique de l'existence, le "mien" tente toujours de supplanter le "Tien". Pourrais-je aussi devenir un Fils ? Je ne voulais pas l'être. Je ne voulais pas accepter la souffrance que représente le risque de l'amour. Je pensais que je n'aurais pas été à la hauteur. J'ai gardé mon regard trop fixé sur moi-même, et puis l'amour est la chose la plus difficile.

Quand ton Fils est venu, je suis resté le commun dénominateur de la solitude intérieure de l'homme. Ton Fils veut entrer en elle, Il le veut parce qu'il aime. La solitude s'oppose à l'amour. À la frontière de la solitude, l'amour devient nécessairement souffrance. Ton Fils a souffert.

Et voici que nous sommes tous les deux dans l'histoire de chaque homme : moi, d'où commence et naît la solitude et Lui, en qui la solitude disparaît et les enfants naissent de nouveau. » Karol Wojtyła, *Rayonnement de paternité.*)²⁰

Le mot qui fait la différence entre l'autorité qui engendre et l'autorité qui abuse est le mot engendrer... ce qui constitue un fait essentiel sur lequel, en dehors de tout cléricisme, les femmes en savent plus que les hommes.

« ... La femme sait sur la génération infiniment plus de ce qu'en sait l'homme. Et elle le sait surtout par la souffrance liée à la génération. L'une et l'autre sont son mystère. La maternité, toutefois, représente une expression de la paternité. Elle doit toujours retourner au père pour prendre de lui tout ce dont elle est l'expression. C'est en ceci que consiste l'irradiation de la paternité.

« ... On retourne au père à travers le fils. Et le fils à son tour nous restitue l'époux dans le père. Ceci est très simple et normal. Le monde entier en est rempli. Il faut entrer dans l'irradiation de la paternité, en elle seulement tout devient pleine réalité. (...) Retournons au père à travers le fils. Puis, le fils à son tour nous restitue l'époux dans le père. Ne divisez pas l'amour. Il est un. (...)»²¹

Et tout cela se passe au sein de l'Église, circulation d'amour génératif....

Pédagogie monastique

Si la théologie informe, éclaire, guide et réforme la vie, il est également vrai que la vie ne naît pas de la théologie, mais plutôt le contraire - par vie, j'entends la vie de Dieu en nous et la nôtre en Lui. Une nouvelle anthropologie ne pourra naître qu'à partir d'une vie nouvelle dans la communauté ecclésiale, en particulier dans la famille et dans

²⁰ KAROL WOJTYŁA, *Rayonnement de paternité* ibid.

²¹ KAROL WOJTYŁA, *Rayonnement de paternité* ibid.

la communauté monastique - ou des personnes consacrées. La formuler n'est donc pas "l'affaire des théologiens", mais plutôt notre tâche. Cela nous concerne tous et concerne tout, des structures de l'Ordre également en matière d'abus à la vie communautaire, en mettant en jeu la réflexion de tous ceux qui sont qualifiés pour le faire.

Un problème particulier a été souligné : les différentes cultures et les différents continents ont des approches et une perception différente du sujet. Ils doivent également faire face à des formes d'abus parfois très différentes, pour lesquelles l'Ordre n'est peut-être pas du tout préparé ; il faut étudier le problème et faire connaître les expériences. Nous pouvons conclure un grand travail qui nous attend...

En résumé

Pour inverser le sens de l'abus spirituel, il est nécessaire de se référer constamment à une doctrine théologique saine et à une théologie morale conséquente, en tenant compte du grand héritage du magistère que les saints papes du dernier millénaire nous ont laissé, je pense à des titres comme *Veritatis Splendor*, par exemple, ou *Fides et Ratio*.

Une véritable doctrine et expérience de la paternité filiale est nécessaire pour se prémunir contre l'orgueil narcissique et égocentrique

Et si l'exercice de la paternité est fécond, il guérit l'abus de pouvoir par l'expérience partagée d'une véritable paternité-maternité spirituelle dans un contexte de communion :

Contre l'abus sexuel, une conscience renouvelée de la valeur de la chasteté est nécessaire.

Bibliographie :

Giovanni Paolo II *Uomo e donna lo credò*, Città Nuova, 1985

Gabriele Kuby, *La rivoluzione sessuale globale. Distruzione della libertà in nome della libertà*

Erik Varden *Chastity: Reconciliation of the Senses- gennaio2, 2024*

En substance, ce n'est rien d'autre que les vœux que nous vivons qui constituent la protection appropriée contre la dérive.

J'ai mis dans le tableau ci-dessous la question sous-jacente : comment inverser la dérive ?

Les trois niveaux (corps, âme, esprit) d'abus possible et pour chacun un chemin possible de reconstruction de la conscience, le vœu qui exprime cette reconstitution dans sa plénitude et son aboutissement dans une véritable ecclésiologie et une spiritualité de communion qui expriment la vie du corps mystique... Aujourd'hui, le mot synodalité serait presque indispensable, mais ce qui compte, c'est le contenu que nous donnons à ce mot.

Le problème	Abus sexuel	Abus de conscience	Abus spirituel et abus de pouvoir
--------------------	--------------------	---------------------------	--

<i>Comment renverser la dérive ?</i>	Théologie du corps de Saint Jean-Paul II	Théologie morale Théologie de la liberté Distinguer le bien du mal, les biens non négociables et maux intrinsèques.	Théologie spirituelle, mystique et dogmatique Paternité spirituelle
Anthropologie adéquate	Vœu et vertu de chasteté	Vœu et vertu d'obéissance	Vœu de pauvreté et vertu de l'humilité
	<i>Ecclésiologie de communion</i>	<i>Spiritualité de communion</i>	<i>Théologie du corps mystique</i>

De plus, ce chemin, à contre-courant, est aussi celui qui permet de revenir de la pensée du genre à une anthropologie chrétienne. D'un humanisme désormais vidé de son sens à l'humanisme chrétien toujours nouveau

L'idéologie dominante du genre vise la création et l'exportation d'un nouveau modèle anthropologique, pleinement fonctionnel au capitalisme effréné : l'individu sans identité, isolé, manipulable à l'infini, sans envergure culturelle, pur produit des stratégies de la manipulation. L'homme n'existe pas, dit l'idéologie du genre : il est ce qui est créé au fur et à mesure par la consommation, ajoutons-nous. C'est pourquoi l'idéologie du genre est au service de l'économie de marché (D Fusaro).

Avvocato Gianfranco Amato: "Vi spiego cos'è l'ideologia Gender" di Rita Sberna. 24 Novembre 2016

Pouvez-vous aussi nous expliquer ce qu'est l'idéologie du genre ?

Sur cette question, non seulement il y a beaucoup d'ignorance mais aussi beaucoup de confusion car certains confondent l'idéologie du genre avec l'éducation sexuelle, d'autres la confondent avec l'égalité entre les hommes et les femmes et d'autres encore avec l'homosexualité. En réalité, il ne s'agit d'aucune de ces trois choses.

L'idéologie du genre est une idée ravageuse qui affirme que oui, nous sommes " mâle ou femelle ", " homme ou femme ", non pas en fonction de notre structure anatomique et biologique, mais en fonction de ce que nous ressentons à ce moment-là, car selon cette théorie, il s'agit d'un état qui peut varier au fil du temps.

C'est pourquoi le pape François a défini les effets de la théorie du genre comme une bombe atomique ! Et c'est aussi pour cette raison que le pape François, s'adressant aux jeunes à Naples le 21 mars, a défini la théorie du genre comme une erreur de l'esprit humain qui crée tant de confusion. La théorie du genre est une folie qui vient des États-Unis comme une mode. Les gens ne réalisent pas encore à quel point elle est dangereuse.

Même Halloween, qui vient des États-Unis d'Amérique, est arrivé en Italie et la théorie du genre risque de faire la même chose ! C'est une opération de pouvoir !

Bibliographie

- AAVV, Chiesa sotto accusa, Melina Rowley, Cantagalli 2020: "Una paternità filiale è il fondamento per l'edificazione di una spiritualità di comunione" e: Furio Pesci, Il sovvertimento dei costumi sessuali nella seconda metà del Novecento, p. 93-109.
- Agostino de Doctrina Christiana (I, 3,3.4,4) www.augustinus.it
- Ælredo, Sermoni 28 al clero del sinodo di Troyes, 63, e 64 ai pastori, CCCM II A, Brepols, trad. pro manuscripto.
- CEI, Le ferite degli abusi, (Deodato-Cencini-Ugolini) Servizio nazionale per la tutela dei minori.
- CEI La formazione iniziale in tempi di abusi (A.Cencini-S Lassi) Servizio nazionale per la tutela dei minori .
- Dysmas de Lassus, Schiacciare l'anima. Gli abusi spirituali nella vita religiosa, EDB 2021.
- de Berceville Gilles, "L'abus spirituel : c'est-à-dire?", in Marie-Jo Thiel, Anne Danion-Grilliat, Frédéric Trautmann (a cura di), Abus sexuels: écouter, enquêter, prévenir, Strasburgo, Presses universitaires de Strasbourg, Coll. Chemins d'Éthique, 2022, 115-135. Tabella p.130.
- Hoyeau Celine, La trahison des pères, Bayard, 2021
- L. Melina-T.Rowland, Chiesa sotto accusa. Un commento agli appunti di Benedetto XVI, Cantagalli, 2020
- Paciolla Sebastiano, Lui mi sarà padre, io gli sarò figlio, dialogo per una scelta condivisa Riv. Cist.», 36,2019, pp. 129-142
- Karol Wojtyła, Raggi di paternità, in Tutte le opere letterarie, Bompiani 2001, pp. 901.
- Risé Claudio, Il ritorno del padre, San Paolo, 2022
- Sarah Robert A servizio della verità, ed Fede/Cultura, 2021
- Thiel Marie-Jo, Abus et vœu d'obéissance - (ASSISI 2022)
- Varden Erik Le ferite della Chiesa e le vie di guarigione, Vita e Pensiero 3, 2022, pp. 63-69. On abuse again, 6 -01-22, <https://coramfratribus.com/archive/on-abuse-again/>
- Varden Erik, Lettera all'OCSO, <https://coramfratribus.com/archive/a-letter-to-the-ocso/>
- Xavier Guillaume, Jean-Marc Sauvé Les chiffres du rapport de la Ciase : critique méthodologique, LA NEF 15-011-2021

Documents OCSO-OCIST

- COSTITUZIONI OCSO 1990.
- Dichiarazione di principio sulla prevenzione di tutte le forme di abuso (sessuale, di coscienza o di potere) (Documento di lavoro realizzato su richiesta della Commissione centrale di Cîteaux 2019) Dom Richard (Mt. Melleray) Dom Bernardus (Tilburg)
- Mauro Giuseppe Lepori, *L'esercizio del potere nella famiglia cistercense*, Collectanea 2002, *L'exercice du pouvoir dans la Famille cistercienne*, pag. 236-248
- Monica della Volpe, *Conferenze sull'obbedienza e sulla potestà ecclesiastica e dei superiori religiosi* (Commento all'Istruzione Servizio dell'Autorità e obbedienza) 2015, Montefiascone, pro manuscripto
- Cristiana Piccardo, *commento alle Costituzioni*, pro manuscripto
- Cristiana Piccardo, *Pedagogia Viva*, Nerbini, 2020
- Rosaria Spreafico, *Paternità filiale: alcuni aspetti del servizio di autorità*, Vita Nostra n. 16. (2019) p. 15-25.
- Bernardo Olivera, *Il servizio di autorità* 1993
- Bernardo Olivera, *Luce ai miei passi, l'accompagnamento spirituale nella tradizione monastica*, Ancora 2006.

- Bernardo Olivera, *Nota sulla tutela degli abusi di autorità nella vita consacrata* – OCSO (Per il RGM 2022)
- Gabriel Sortais, *Conférences sur l'abbatit, Westmalle 1960*
- Gabriel Sortais, *Conférences sur la Visite régulière, Westmalle 1962s*

Documents du Magistère

- Vademecum su alcuni punti di procedura nel trattamento dei casi di abuso sessuale di minori commessi da chierici, 5-06-2022
- Ai membri della Pontificia Commissione per la Tutela dei Minori, 29-04-2022.
- Francesco, Costituzione Apostolica *Pascite gregem Dei*, 2021 (Riforma del libro VI del codice)
- AA.VV. Aggiornamento al Codice di Diritto Canonico Commentato, con il testo del nuovo libro VI, Ancora, 2021, Quaderni di diritto ecclesiale
- Francesco, Lettera Apostolica in forma di motu proprio “*Vos estis lux mundi*” ,7-05-2019
Francesco, Lettera Apostolica in forma di «Motu Proprio» sulla protezione dei minori e delle persone vulnerabili, 26-03-2019)
- Card Mauro Piacenza, presentazione della Nota sull'importanza del foro interno e l'inviolabilità del sigillo sacramentale, 29 giugno 2019
- S.E. Mons. Krzysztof Nykiel *Sintesi della Nota sull'importanza del foro interno e l'inviolabilità del sigillo sacramentale*, Reggente della Penitenzieria Apostolica
- Francesco Lettera al Popolo di Dio, 20 agosto 2018
- CIVCSVA, *Per vino nuovo otri nuovi*, 6 gennaio 2017
- Giovanni Paolo II, *Uomo e donna lo creò, Città Nuova*, 2001
- Benedetto XVI, Lettera Pastorale ai Cattolici d'Irlanda, 19 marzo 2010
- Juan Ignacio Arrieta *L'influsso del Cardinal Ratzinger nella revisione del sistema penale canonico*, Civiltà Cattolica, 4 dicembre 2010.
- CIVCSVA, *Il servizio dell'autorità e l'obbedienza*, 11 maggio 2008